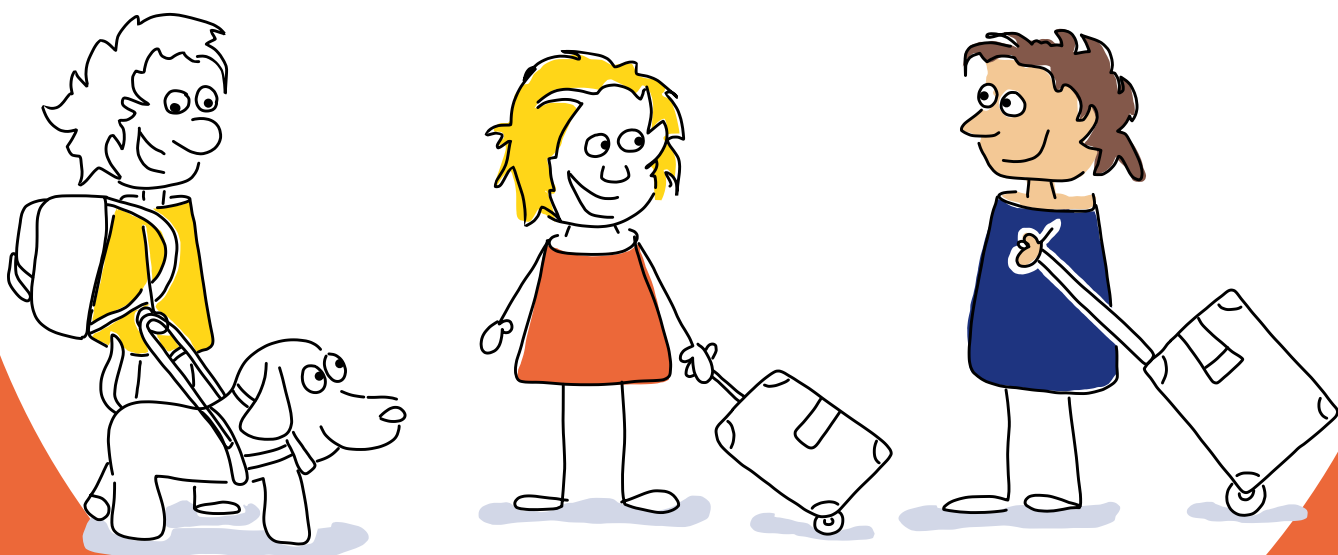


# ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'INCLUSION !

Guide pour des projets de jeunesse européens  
incluant les personnes en situation de handicap



Strategic  
Partnership  
for Inclusion



Erasmus+



EUROPEAN  
SOLIDARITY  
CORPS

Publié en novembre 2021 par le

**Partenariat stratégique en faveur de l'inclusion**

[www.salto-youth.net/spinclusion/](http://www.salto-youth.net/spinclusion/)

**Autrice :** Elżbieta Kosek

**Avec la contribution de**

Güler Koca | Experte de l'inclusion et des droits des minorités

Karina Chupina | Formatrice et experte du handicap, de la jeunesse, de la diversité et de l'inclusion

Lauri Heikkinen | Ancien participant au service volontaire européen

Et des membres de la branche « Santé & capacités différentes » du Partenariat stratégique en faveur de l'inclusion

**Coordination :**

Hanna Schüßler (JUGEND für Europa) et Tony Geudens (SALTO Inclusion & Diversité)

**Mise en page :** Adrienne Rusch | [dieprojektoren.de](http://dieprojektoren.de)

**Illustrations :** Claudia Esser | [manufactur.de](http://manufactur.de)

Ce document ne reflète pas nécessairement les points de vue officiels de la Commission européenne ou des organisations ayant contribué à son élaboration.

**Publication financée par :**





## Le Partenariat stratégique en faveur de l'inclusion

Le présent guide pour des projets de jeunesse européens incluant les personnes en situation de handicap a été élaboré au nom de la branche « Santé & capacités différentes » du Partenariat stratégique en faveur de l'inclusion, un programme pluriannuel de coopération stratégique qui rassemble 17 agences nationales chargées des programmes européens Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité, coordonné par le centre de ressources SALTO Inclusion & Diversité.

L'objectif principal de ce partenariat est de favoriser la participation de jeunes ayant moins d'opportunités aux programmes européens Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité.

### **Pour y parvenir, le Partenariat stratégique en faveur de l'inclusion :**

- s'adresse à des organisations actives dans les domaines concernés pour encourager et soutenir l'engagement d'organisations internationales toujours plus nombreuses ;
- met au point et organise des événements qui permettent aux organisations des domaines concernés de se former et de développer leurs réseaux, tout en accompagnant la mise en place de partenariats transnationaux ;
- facilite le transfert de connaissances et le partage de bonnes pratiques afin d'améliorer la qualité des projets de jeunesse inclusifs dans le cadre des programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité ;
- fait connaître les besoins et le potentiel des groupes cibles ;
- promeut les programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité comme outils d'inclusion et de renforcement des capacités.



# SOMMAIRE

## **Introduction** ..... 6

L'inclusion et la diversité dans les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité	6
Qu'allez-vous trouver dans cette publication ?	6

---

## **Comprendre le concept d'inclusion** ..... 8

Inclusion sociale	8
Inclusion des personnes en situation de handicap	8
Handicap	9
L'inclusion, un droit de l'homme	10
Groupes cibles des projets de jeunesse inclusifs	10

---

## **Liste récapitulative sur l'inclusion des personnes**

### **en situation de handicap** ..... 12

---

## **Planifier et préparer un projet de jeunesse inclusif** ..... 15

À qui s'adresser ? Identifiez les participants potentiels	15
Obstacles à la participation	16
Impliquer les jeunes	17
Qui sont vos partenaires ?	18
Qui compose votre équipe ?	19
Préparez votre projet	21

---

## **S'adresser aux jeunes en situation de handicap ou**

### **ayant des problèmes de santé** ..... 22

Adaptez vos supports de communication	23
Élaborez un processus de candidature et de recrutement transparent	23

---

## **Préparer les jeunes et évaluer leurs besoins** ..... 25

Faites de la préparation un processus amusant	25
À propos de l'évaluation des risques	27

---

## **Prendre en compte les aspects logistiques** ..... 28

Déplacements	28
Lieu accessible	29
Espace réservé aux volontaires	31
Hébergement accessible	31
Salles de réunion et salles de repos accessibles	32
Restauration	33
Mais encore...	33

---


<b>Créer un environnement inclusif propice à l'apprentissage . . . .</b>	<b>35</b>
Commencez par votre équipe . . . . .	35
Créez un environnement matériel accueillant . . . . .	36
Ne négligez pas l'environnement psychologique . . . . .	36
Établissez des mécanismes de soutien . . . . .	37
Dynamique de groupe . . . . .	38
Interactions avec des personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé. . . . .	39
<b>Communiquer de manière inclusive . . . . .</b>	<b>40</b>
<b>Concevoir un processus d'apprentissage inclusif. . . . .</b>	<b>43</b>
Programme d'un projet de jeunesse inclusif . . . . .	43
Méthodes applicables aux projets de jeunesse inclusifs . . . . .	46
Phase finale d'un projet inclusif . . . . .	47
<b>Évaluer les risques . . . . .</b>	<b>49</b>
Élaborez un plan d'évaluation des risques . . . . .	49
Évaluation des risques – les jeunes . . . . .	49
Évaluation des risques – l'équipe . . . . .	51
<b>Assurer le suivi . . . . .</b>	<b>52</b>
Parlez-en autour de vous !. . . . .	53
Retour à la maison . . . . .	54
<b>Soutien à l'inclusion dans les programmes</b>	
<b>Erasmus+ et Corps européen de solidarité . . . . .</b>	<b>55</b>
Soutien financier pour l'inclusion . . . . .	55
Conditions spécifiques de mise en œuvre :	
des formats divers pour des projets divers . . . . .	57
<b>Références. . . . .</b>	<b>59</b>
Lectures complémentaires . . . . .	61
<b>À propos de l'autrice : . . . . .</b>	<b>62</b>



## Introduction

### L'inclusion et la diversité dans les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité

L'inclusion était déjà l'une des priorités des précédents programmes de l'UE pour la jeunesse. Néanmoins, les nouveaux programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité 2021–2027 sont encore plus inclusifs. Soutien financier dédié, nouveaux formats, processus de candidature simplifiés, opportunités de formation et de développement de réseaux pour les organisations et les travailleurs de jeunesse : tous ces éléments améliorent l'accessibilité des programmes pour les organisations locales ainsi que pour un nombre significatif de jeunes qui doivent surmonter plus d'obstacles que leur pairs pour participer à des projets internationaux.

La  **stratégie d'inclusion et de diversité d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité** (SALTO-YOUTH, 2021) soutient et renforce la prise en compte de l'inclusion et de la diversité dans la nouvelle génération des programmes (2021–2027). Elle souligne que le travail de jeunesse en Europe devrait promouvoir la diversité et fournir à tous des possibilités d'accès équitables. Il faut pour cela supprimer les barrières et les différents obstacles qui entravent la participation de nombreux jeunes à des projets de jeunesse internationaux. Dans le cadre de ces programmes, il est entendu que les activités inclusives doivent s'adresser à tous les jeunes et qu'il faut donc accorder une attention particulière à ceux qui ont moins d'opportunités.

### Qu'allez-vous trouver dans cette publication ?

Ce guide est un outil destiné aux organisations et aux travailleurs de jeunesse qui mettent en œuvre des projets européens mais ont peu ou pas d'expérience en matière de planification de projets de jeunesse incluant les personnes en situation de handicap. Il aborde les principaux aspects des projets de jeunesse inclusifs et s'attache à fournir des solutions plutôt que de seulement attirer l'attention sur les difficultés. L'objectif est d'aider les travailleurs de jeunesse à renforcer et à développer les compétences dont ils auront besoin pour mener des activités inclusives et sensibles à la diversité, mais aussi de leur fournir les connaissances nécessaires pour travailler avec des jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé.

Vous y trouverez des conseils pratiques et concis sur la préparation, l'exécution et le suivi de courtes activités inclusives organisées dans le cadre des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité. L'accent est mis en particulier **sur les échanges de jeunes et les activités impliquant des jeunes (pour Erasmus +), et sur les équipes de volontaires du corps européen de solidarité.** Toutefois, tous les conseils proposés peuvent bien entendu être adaptés à des projets de volontariat de courte ou longue durée ou à d'autres activités de jeunesse inclusives.

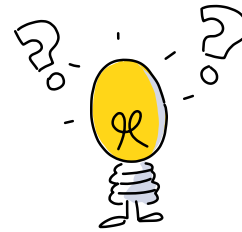
Incontestablement, le travail de jeunesse – régional, national ou international – se doit d'être accessible à tous et de ne pas faire de laissés-pour-compte. **Faire de l'inclusion un aspect incontournable du travail de jeunesse européen est essentiel pour nous tous, c'est un argument solide en faveur de l'engagement.**

Au premier abord, la mise en place d'activités inclusives peut sembler difficile. C'est tout à fait compréhensible mais il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont grandement bénéfiques non seulement pour les jeunes mais aussi pour les travailleurs et les organisations de jeunesse. La prise en compte des perspectives de personnes plus diverses vous donnera une compréhension plus large et plus approfondie des besoins et des intérêts des jeunes. Vos activités peuvent être adaptées en conséquence, ce qui améliorera la qualité de vos projets de jeunesse en les rendant plus divers et plus accessibles. Vos projets n'en auront que plus d'impact sur la société européenne.

À travers ce guide, nous vous invitons à vous interroger sur le caractère inclusif de vos projets de jeunesse. Nous souhaitons vous donner la confiance nécessaire pour vous lancer sur la voie de l'inclusion des personnes en situation de handicap. **Il suffit parfois de quelques petits changements mûrement réfléchis, dans vos approches ou dans vos actions, pour que vos activités deviennent accessibles à de nouveaux groupes cibles.** Ce guide couvre volontairement un grand nombre de cas de figure, de processus et de points de vue relatifs à l'inclusion dans le travail de jeunesse international, afin d'en présenter la vision la plus complète possible. Toutes les informations qui y figurent ne seront pas nécessairement pertinentes pour votre projet en particulier.

**Nous espérons que ce guide pour des projets de jeunesse européens incluant les personnes en situation de handicap vous encouragera à vous lancer dans des projets inclusifs et sensibles à la diversité, car c'est véritablement une expérience enrichissante pour tous !**





## Comprendre le concept d'inclusion

Une chose est certaine : l'inclusion nous concerne tous personnellement, car il est de notre responsabilité commune de créer un monde plus divers, plus inclusif et plus équitable, où personne n'est laissé pour compte. Lorsque les différents besoins sont pris en considération, tout le monde y gagne. Par exemple, le recours à un langage simple et facile à lire peut rendre des informations accessibles au plus grand nombre. Pour que l'inclusion se concrétise, il est fondamental que la société dans son ensemble manifeste une véritable volonté d'évolution et de changement de paradigme. Toutefois, cela suppose de s'accorder sur la définition du terme et des concepts philosophiques qui le sous-tendent.

### Inclusion sociale

L'inclusion sociale consiste à **améliorer la participation de tous les membres de la société** en multipliant les opportunités, en garantissant un accès équitable aux ressources, en donnant une voix à chacun et en respectant les droits de tous. Cela passe notamment par la répartition des opportunités et des ressources de manière à réduire les désavantages et la marginalisation. Autrement dit, les institutions, les structures et les mesures – par exemple les possibilités d'apprentissage – doivent être pensées afin de tenir compte de toute la diversité des circonstances de vie et des identités.

Dans un environnement inclusif, plus aucune structure n'est considérée comme « normale » et plus personne ne doit changer pour « s'intégrer ». En revanche, les structures et les conditions d'encadrement sont **adaptées de manière systématique et proactive** (par toutes les personnes concernées !) **aux besoins de chaque personne**, pour qu'elle puisse apporter une contribution en s'appuyant sur ses qualités propres. L'inclusion sociale implique un **changement d'attitude** pour

que **la diversité soit reconnue comme la « norme »** et que les différences existantes, aussi éprouvantes qu'elles puissent être, soient perçues comme autant de sources enrichissantes d'opportunités et d'apprentissages dans tous les domaines de la vie sociale.

Dans le cadre du travail de jeunesse européen et de l'éducation non formelle, l'inclusion est comprise comme une pratique générale visant à faire en sorte que les jeunes ayant moins d'opportunités que leurs pairs bénéficient d'un accès équitable aux structures et aux programmes proposés. Par conséquent, les projets de jeunesse européens doivent être conçus en suivant une approche inclusive et sensible à la diversité.

### Inclusion des personnes en situation de handicap

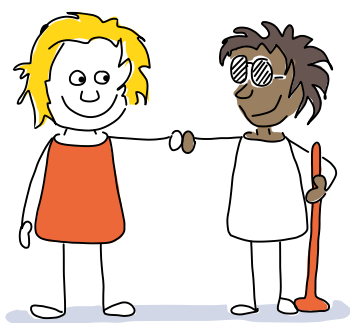
Même si dans certains pays l'inclusion est souvent associée aux personnes en situation de handicap, le concept d'inclusion sociale ne leur est pas réservé. L'inclusion de ces personnes, élément important de l'inclusion sociale, a pour but **de préserver leurs droits et de garantir leur participation**. Dans ce contexte, il faut garder à l'esprit que les personnes en situation de handicap ne constituent pas un groupe homogène. Elles incarnent de multiples identités différentes en fonction de leur genre, de leurs origines sociales ou ethniques, etc. En outre, certains groupes sont sous-représentés, comme les personnes ayant un handicap intellectuel et psychosocial, les personnes sourdes-aveugles ou les personnes polyhandicapées.

L'inclusion des personnes en situation de handicap consiste à leur donner les mêmes possibilités de participation qu'à leurs pairs non handicapés. Elle suppose également de mettre en place les politiques et les pratiques appropriées pour les soutenir.



Pour renforcer l'inclusion dans les projets de jeunesse, l'essentiel est de **modifier les attitudes et les actions**. Par ailleurs, **les obstacles à l'accès doivent être identifiés et éliminés** à l'aide de mesures, d'équipements et de services spécifiques.

Dans tous les domaines, nous devons nous efforcer de nous adapter aux besoins divers et aux milieux variés des individus, et non pas nous attendre à ce que ce soient eux qui s'adaptent aux structures existantes. Cela s'applique aussi au travail de jeunesse et aux structures des projets. Dans toutes nos activités, il est donc crucial de permettre la participation active, la communication et l'échange de points de vue avec des personnes en situation de handicap et leurs organisations représentatives.



Il ne faut pas non plus oublier que **l'inclusion est un processus réciproque**. La plupart des sociétés ont encore beaucoup de progrès à faire pour devenir plus inclusives, et dans le même temps les groupes sous-représentés doivent s'engager dans le dialogue de manière proactive afin d'être entendus et d'apporter leur contribution. L'apprentissage en commun et les expériences partagées peuvent favoriser un renforcement des points de vue, entraîner des changements significatifs et renforcer l'engagement en faveur de l'inclusion.

## Handicap

On considère souvent que les personnes en situation de handicap forment un groupe distinct de personnes ayant des « besoins spéciaux », mais le handicap fait partie de la diversité humaine au même titre que d'autres aspects de l'identité, chacun étant rattaché à des besoins et à des qualités propres.

Le terme « besoins spéciaux » ne devrait plus être utilisé pour parler du handicap. Il ne figure pas dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap. Il accentue le validisme, la ségrégation et la hiérarchisation. Dans une société inclusive, les besoins des personnes en situation de handicap ne devraient pas être considérés comme « spéciaux ». Mieux vaut parler de « besoins en matière d'accessibilité ».

**Karina Chupina,**  
**Formatrice et consultante,**  
**experte du handicap, de la jeunesse,**  
**de la diversité et de l'inclusion**

Pour comprendre le handicap sous l'angle des droits de l'homme, il faut faire la distinction entre incapacité et handicap. Une incapacité est un dysfonctionnement physique, mental, intellectuel ou sensoriel permanent ou durable. Le handicap « [...] **résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales** qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres (Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap, préambule, al. e, 2006)

En d'autres termes, **les personnes présentant des incapacités sont handicapées par les barrières auxquelles elles sont confrontées**, et l'environnement que nous créons a donc des répercussions sur le degré de leur handicap. Des progrès peuvent être accomplis en supprimant ces barrières, en promouvant des attitudes positives et en favorisant la pleine participation et la non-discrimination (Chupina, K., dans Conseil de l'Europe : Le handicap et la discrimination fondée sur le handicap, 2012).

## L'inclusion, un droit de l'homme

L'inclusion est un droit de l'homme. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap reconnaît le droit des personnes en situation de handicap à l'égalité dans l'éducation, mais aussi à une participation effective. Cela signifie que les jeunes en situation de handicap ont le droit de participer à des projets de jeunesse internationaux.

On considère que les personnes en situation de handicap forment la plus grande minorité du monde. Selon le mouvement [#WeThe15](#), les personnes en situation de handicap sont au nombre de 1,2 milliard et représentent 15 % de la population mondiale (Comité international paralympique, s. d.). Parmi elles, 200 millions sont des jeunes (Chupina, K., dans Conseil de l'Europe : Youth and disabilities). Compte tenu de ce chiffre, vous pouvez légitimement vous demander **combien de jeunes en situation de handicap participent à votre projet de jeunesse.**

## Groupes cibles des projets de jeunesse inclusifs

Dans le cadre des programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité, les projets inclusifs prennent des formes variées et s'adressent à divers groupes cibles. Ils donnent aux jeunes la possibilité de vivre des expériences différentes, de rencontrer des participants venus d'autres pays et d'acquérir de nouvelles compétences sociales et interculturelles. En outre, en les ouvrant à de nouvelles perspectives, ils peuvent être des sources d'inspiration et de motivation, et les pousser à être plus actifs.

Dans ce guide, nous nous intéressons principalement à la **participation des jeunes en situation de handicap ou ayant des maladies chroniques**, mais nous préconisons la mise en place de **projets rassemblant des groupes aux capacités variées, pour que les activités soient véritablement inclusives**. Ces projets s'adressent à des groupes dont les membres sont caractérisés par des milieux, des capacités et des handicaps différents. Cette approche reposant sur la variété des capacités reconnaît que tous les jeunes ont des besoins différents et qu'un soutien individuel est parfois nécessaire pour leur permettre de participer pleinement.

Pour les participants, **les avantages de ces projets mettant en lumière la variété des capacités** sont nombreux :

- ils donnent, dans un cadre positif, l'occasion de travailler, de jouer et d'être ensemble ;
- ils favorisent la suppression des obstacles et incitent à relever des défis ;
- ils permettent aux jeunes, en situation de handicap ou non, d'interagir les uns avec les autres dans un environnement sûr et de nouer des liens positifs et respectueux ;
- ils renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté élargie ainsi que l'esprit citoyen ;
- ils donnent aux jeunes la possibilité de contribuer activement à toutes les activités du programme, d'avoir confiance en leurs propres capacités et de comprendre que leur voix compte ;
- ils permettent aux jeunes de débattre et d'échanger leurs points de vue sur des sujets qui sont importants pour eux ;

- ils favorisent le développement d'aptitudes et de compétences importantes (communication, travail en équipe, créativité, etc.) ;
- ils donnent aux jeunes non handicapés la possibilité d'interagir avec des personnes en situation de handicap et d'établir avec elles des relations positives et respectueuses ;

- ils permettent à toutes les personnes impliquées d'élargir leurs horizons et de mieux comprendre des situations réelles, dans toute leur diversité, ce qui pourra les conduire à s'engager dans des actions de plaidoyer.

(voir SALTO-YOUTH, 2006, p. 29)

### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Poursuivez votre exploration du sujet en lisant les chapitres ➤ **Avantages et obstacles des projets inclusifs** pour les jeunes, les organisations partenaires et les communautés (SALTO-YOUTH, 2014, p. 47) ou ➤ **Pourquoi un jeune devrait-il se porter volontaire ?** (SALTO-YOUTH, 2020, p. 16).





## Liste récapitulative sur l'inclusion des personnes en situation de handicap

Cette liste récapitule les différents sujets abordés dans ce guide, dans l'ordre de leur présentation. Pendant la planification de votre projet de jeunesse, n'hésitez pas à l'utiliser pour vérifier

que vous avez bien pris en considération tous les aspects importants, même si tous ceux qui figurent ici ne s'appliquent pas nécessairement à votre projet en particulier.

<b>Comprendre le concept d'inclusion</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
Je comprends le concept et les avantages des projets inclusifs (notamment pour les personnes en situation de handicap) et tenant compte de la diversité dans le cadre des programmes européens pour la jeunesse.			p. 8
<b>Planifier et préparer un projet de jeunesse inclusif</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
J'ai déterminé qui n'était pas représenté et j'ai identifié des participants potentiels.			p. 15
J'ai identifié les obstacles qui entravent la participation des jeunes à mon projet.			p. 16
Je sais comment éliminer ces obstacles.			p. 17
J'ai demandé à des jeunes en situation de handicap de contribuer au développement et à la conception du projet, afin qu'ils puissent se l'approprier et prendre des responsabilités.			p. 17
Je comprends les besoins potentiels et les attentes des jeunes quant à mon projet.			p. 27
J'ai fait appel à des personnes qui gravitent dans l'environnement des jeunes (famille, membres de la communauté) ainsi qu'à des organisations de personnes en situation de handicap (associations représentatives, etc.) ou œuvrant pour les jeunes en situation de handicap, afin d'identifier leurs besoins et de favoriser leur participation. (Recommandation)			p. 22
J'ai établi des partenariats internationaux et intersectoriels qui me permettent de toucher divers groupes cibles dans différents pays.			p. 18
J'ai défini avec les partenaires les principes de base de notre collaboration dans le cadre de ce projet de jeunesse inclusif.			p. 18
J'ai/nous avons déposé une demande de soutien financier pour l'inclusion, au titre des programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité, pour couvrir les besoins des jeunes (montants forfaitaires et financement fondé sur les coûts réels, visite préparatoire).			p. 55
J'ai/nous avons organisé une visite préparatoire rassemblant les partenaires et les jeunes en situation de handicap. (Recommandation)			p. 21
L'équipe est prête à mettre en œuvre un projet inclusif, et j'ai/nous avons fourni des conseils et proposé des formations supplémentaires aux membres de l'équipe et aux parties prenantes.			p. 19

<b>S'adresser aux jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
Nos supports de communication sont accessibles et attrayants pour les jeunes en situation de handicap.			p. 23
Le processus de candidature est conçu de manière accessible.			p. 23
Le processus de candidature facilite l'évaluation des besoins des participants à ce projet inclusif.			p. 23
Le processus de recrutement est organisé de manière transparente et souple.			p. 23
<b>Préparer les jeunes et évaluer leurs besoins</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
J'ai/nous avons élaboré et mis en œuvre des activités de préparation pour les jeunes, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à leurs besoins.			p. 25
<b>Prendre en compte les aspects logistiques</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
J'ai/nous avons envisagé plusieurs moyens de transport et choisi celui qui convient le mieux pour le jeune/le groupe de participants.			p. 28
Le lieu où se dérouleront les activités du projet répond aux besoins des participants en matière d'accessibilité.			p. 29
J'ai/nous avons vérifié et préparé des locaux (y compris des espaces dans lesquels les jeunes passeront leur temps libre), les modifications nécessaires ont été faites pour garantir l'accessibilité à tous les participants.			p. 32
J'ai/nous avons vérifié que les restrictions et préférences alimentaires pourront être prise en compte.			p. 33
Le lieu d'hébergement et les installations sanitaires répondent aux besoins des jeunes en matière d'accessibilité.			p. 31
Le cas échéant, un moyen de transport accessible est prévu pour les trajets entre le lieu des activités et le lieu d'hébergement, et le programme tient compte du temps nécessaire pour effectuer les déplacements.			p. 31
Les jeunes ont reçu des informations accessibles sur les aspects pratiques importants pendant le voyage et pendant le projet.			p. 33
<b>Créer un environnement inclusif propice à l'apprentissage</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
J'ai/nous avons préparé les lieux en fonction des besoins des jeunes, pour que tout le monde se sente bien accueilli et ait envie de participer.			p. 36
J'ai/nous avons pris en considération tous les éléments importants pour créer un environnement accueillant, chaleureux et sûr.			p. 36
J'ai/nous avons tenu compte des obstacles, des besoins et des attentes des participants, et mis en place des mécanismes de soutien appropriés.			p. 37
J'ai/nous avons étudié les attitudes et les comportements inclusifs, ainsi que les différentes méthodes de prévention de la discrimination et des comportements excluants.			p. 39

<b>Communiquer de manière inclusive</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
Des mécanismes d'accompagnement (par exemple des interprètes) sont prévus en fonction des besoins des jeunes.			p. 40
J'ai/nous avons prévu des activités visant à stimuler et à encourager la communication inclusive entre les participants.			p. 41
Des documents de travail accessibles ont été préparés.			p. 40
<b>Concevoir un processus d'apprentissage inclusif</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
Le programme et toutes les activités qu'il comporte ont été soigneusement planifiés au regard des besoins et des attentes du groupe cible (rythme plus lent, plus de pauses, etc.)			p. 43
Toutes les activités prévues respectent les principes de l'éducation non formelle et inclusive.			p. 43
Les méthodes, approches et activités sont adaptées et conçues de manière à être accessibles à tous les jeunes.			p. 46
<b>Évaluer les risques</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
Le plan d'évaluation des risques a été élaboré en collaboration avec les partenaires, les membres de l'équipe et les jeunes, et toutes les parties prenantes ont été dûment informées de leurs responsabilités et des procédures de sécurité.			p. 49
J'ai/nous avons examiné les procédures et les dispositifs de sécurité du lieu.			p. 51
Une liste des personnes à contacter en cas d'urgence a été dressée et communiquée aux personnes concernées.			p. 51
Les jeunes savent qui contacter en cas d'urgence.			p. 49
Des réunions d'évaluation et de réflexion sont prévues régulièrement pour permettre aux membres de votre équipe d'identifier les situations difficiles et de rechercher des solutions.			p. 51
<b>Assurer le suivi</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Page</b>
J'ai/nous avons prévu avec toutes les parties prenantes un processus d'évaluation large, afin de documenter des expériences d'apprentissage et les observations tirées du projet, dans l'optique d'une amélioration de la qualité et du renforcement des capacités à long terme.			p. 52
Une stratégie de diffusion a été élaborée afin de faire connaître les résultats du projet, mais aussi de mettre en lumière l'inclusion et la diversité. (Recommandation)			p. 53
Des structures ont été mises en place pour accompagner et guider les jeunes à l'issue du projet.			p. 54
Tous les partenaires ont veillé à ce que les jeunes sachent qui contacter s'ils ont besoin d'aide pour prendre du recul sur leur expérience à l'issue du projet.			p. 54



## Planifier et préparer un projet de jeunesse inclusif

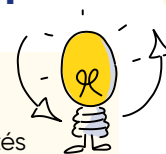
Avant toute chose : n'oubliez pas que **l'inclusion est un processus**, pas un état. Que ce soit dans le cadre d'un échange de jeunes ou d'une activité de volontariat, **l'inclusion est un choix que vous faites à chaque étape de votre projet** (Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 15). Il faut surtout faire preuve de bonne volonté et de souplesse, entrer dans une démarche de réflexion continue et ne pas hésiter à modifier le cadre et le contenu du programme. Et il n'est pas nécessaire de tout faire en même temps. Même des changements apparemment mineurs, comme l'ajout de pauses et le remplacement des textes par des représentations visuelles, peuvent avoir des effets notables sur l'accessibilité et le caractère inclusif de votre projet.



### À qui s'adresser ? Identifiez les participants potentiels

La mise au point d'un projet véritablement inclusif et sensible à la diversité demande une planification et une préparation rigoureuses. L'une des premières étapes importantes consiste à identifier de nouveaux groupes cibles et à les contacter de manière appropriée. C'est un **processus continu** dans le cadre du travail de jeunesse inclusif et sensible à la diversité. Il s'agit de savoir qui n'est pas représenté et de comprendre pourquoi. Il convient de rappeler ici qu'environ **70 % des handicaps sont invisibles** (Invisible Disabilities® Association, s. d.), des troubles bipolaires aux douleurs chroniques en passant par le diabète et les troubles mentaux. Ils sont donc souvent négligés.

### RÉFLEXION



Renseignez-vous sur les communautés et les organisations qui vous entourent. Parlez à des intervenants actifs dans le domaine de l'inclusion ou qui travaillent auprès de personnes en situation de handicap. Demandez-vous : **« Qui n'est pas représenté dans mon projet ? »** Pouvez-vous identifier des jeunes (ou des groupes de jeunes) que vous n'avez pas envisagé comme de potentiels participants à votre projet ? Pourquoi ne sont-ils pas représentés ? Quels sont les facteurs qui les empêchent de participer ?

Les projets inclusifs offrent aux jeunes en situation de handicap toute une gamme d'avantages de possibilités d'apprentissage (SALTO-YOUTH, 2014, p. 47). Cela ne devrait-il pas encourager les jeunes en situation de handicap à exercer leur droit à la participation ? Et cela ne devrait-il pas encourager les organisations de jeunesse à s'emparer de ce constat pour plus naturellement intégrer des jeunes en situation de handicap à leurs activités ?

Malheureusement, ce n'est pas le cas. Un grand nombre d'organisations de jeunesse ne considèrent pas les jeunes en situation de handicap comme un groupe cible potentiel, pour plusieurs raisons. Cela peut notamment s'expliquer par un manque de sensibilisation, par la persistance de l'idée selon laquelle certains groupes ne sont pas en mesure de participer, par des inquiétudes concernant un éventuel surcoût ou une charge de travail supplémentaire, etc. Par conséquent, la communication sur ces possibilités de participation est insuffisante, à tel point que les jeunes en situation de handicap ne savent parfois même pas qu'elles existent.

Cette réflexion est un excellent point de départ pour progresser sur la voie de l'inclusion et toucher

de nouveaux participants. Utilisez ce guide pour découvrir les petites modifications à apporter afin de rendre votre projet plus accessible et plus inclusif. Diffusez ces informations dans les lieux appropriés et des jeunes qui n'étaient auparavant pas impliqués dans des activités de ce type trouveront leur place dans votre projet.



Pour en savoir plus, consultez le chapitre

➤ **S'adresser aux jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé** (p. 22).

### Obstacles à la participation

Pour rendre votre projet plus accessible à ces nouveaux groupes cibles, vous devez d'abord comprendre pourquoi ils ne sont habituellement pas représentés. Nous sommes tous confrontés à des obstacles à un moment ou un autre de notre vie. Mais pour les jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé, ces obstacles sont souvent plus nombreux et susceptibles de les **empêcher de participer** aux différents domaines de la vie sociale.

On peut notamment citer :

- du côté des personnes en situation de handicap – manque d'information sur les possibilités de participation, manque d'estime de soi ou d'assurance, confrontations précédentes à des situations d'exclusion et de discrimination, angoisses, manque de visibilité ou de moyens d'expression, accès limité à l'éducation, compétences insuffisantes, handicaps plus ou moins visibles ;
- du côté des organisations de jeunesse – manque d'installations adaptées, compétences ou connaissances insuffisantes, préjugés quant aux capacités et aux compétences des jeunes en situation de handicap, obstacles comportementaux (découlant notamment de la stigmatisation et de la discrimination), crainte d'une

augmentation des frais et des efforts nécessaires.

(cf. Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 25)

Pour toucher et inclure ces nouveaux groupes cibles, il est essentiel d'**identifier ces obstacles**. Prendre conscience des obstacles potentiels et y faire face de manière délibérée permet d'en faire disparaître un certain nombre et de faciliter ainsi la participation des jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé, sur un pied d'égalité. Dans ce contexte, il faut bien comprendre le concept d'**intersectionnalité**. Il renvoie au fait que les expériences et les identités de chaque individu sont constituées de marqueurs multidimensionnels. Les caractéristiques propres à chaque personne – couleur de peau, genre, handicap, âge, orientation sexuelle, etc. – se chevauchent et créent plusieurs niveaux d'injustice sociale et de discrimination. Elles ne peuvent pas être traitées indépendamment les unes des autres. Par exemple, des femmes en situation de handicap, LGBTQI+, réfugiées ou noires ne sont pas exposées aux mêmes formes de discrimination que les hommes blancs et non en situation de handicap (Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 12). Pour que le travail de jeunesse soit véritablement inclusif, ces identités qui se recoupent et les diverses expériences qui en découlent doivent être prises en compte pour bien mesurer la complexité des obstacles auxquels sont confrontés les jeunes.

Regardez l'enregistrement de la conférence TED (2016) sur ➤ **l'urgence de l'intersectionnalité** par Kimberlé Crenshaw, qui est à l'origine du terme « intersectionnalité ».



À l'évidence, certains d'entre eux sont profondément enracinés, durables et structurels. À eux seuls, les projets en faveur des jeunes ne peuvent pas régler les problèmes que sont par exemple la pauvreté, la xénophobie et l'exclusion sociale. Mais ils peuvent donner aux jeunes des moyens d'agir, élargir les



opportunités qui s'offrent à eux, leur proposer de nouvelles expériences et de nouveaux défis grâce auxquels ils peuvent gagner en assurance. Pour des jeunes qui sont exposés quotidiennement à la discrimination et à l'exclusion, un travail de jeunesse inclusif et mené avec tact, fondé sur le respect et la dignité, peut être une source inépuisable de force et de motivation personnelle (Călăfăteanu, A. M., García Lopez, M.A., 2017, dans Conseil de l'Europe : T-Kit 8, p. 20).



### Que pouvez-vous faire pour réduire le nombre d'obstacles qui entravent la participation à votre projet ?

Certaines solutions sont plus faciles à mettre en œuvre que d'autres car elles reposent sur une simple adaptation des méthodes (↘ p. 46) ou le choix d'un lieu plus adéquat (↘ p. 29). D'autres, qui consistent à éliminer les obstacles comportementaux et la stigmatisation, sont **des processus à long terme** pour vous et votre équipe ou **nécessitent des ressources humaines ou financières supplémentaires**, à prendre en compte lors de la préparation du formulaire de demande associé au projet.

Mais la première étape est toujours simple : **impliquez les jeunes** dès le départ. Écoutez-les attentivement pour bien comprendre ce qu'ils ont à dire. Dans une atmosphère propice, des solutions créatives peuvent voir le jour et bien souvent elles ne sont pas vraiment difficiles à appliquer.

Besoin d'inspiration ? Vous découvrirez diverses manières d'éliminer les obstacles à la participation dans le document

↘ **Factsheet #4: Barriers to Participation** (National Children's Bureau, 2017).



Information sur les programmes Erasmus+ / Corps européen de solidarité : ils proposent un soutien financier afin d'éliminer ces obstacles dans les projets de jeunesse. Pour en savoir plus, consultez le chapitre Soutien pour l'inclusion dans les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité ↘ p. 55.



### Impliquer les jeunes

**Les jeunes sont les meilleurs représentants de leurs propres intérêts et doivent être traités comme des partenaires égaux.** Dans ce rôle, ils peuvent utiliser leurs perspectives pour définir des objectifs pertinents et trouver des solutions adaptées à leurs besoins, notamment en ce qui concerne le contenu des ateliers et les activités conjointes. Prenez le temps de leur parler de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs craintes ; de ce qu'ils doivent tirer du projet et de la manière dont ils pourraient apprendre dans ce cadre. Vous pourrez ainsi enrichir vos activités.

Travaillez avec les jeunes pour concevoir votre projet inclusif, **en leur montrant bien que leurs idées ont un effet positif. Faites preuve de transparence pour leur expliquer ce qu'il est possible de faire ou non.** Si les jeunes s'investissent dans le processus et constatent que leurs idées sont finalement ignorées, ils risquent de ressentir une certaine frustration voire de la méfiance à votre égard, et de se détacher du projet. Et c'est justement ce qu'il faut éviter.

Si vous vous dites : « Houlà, c'est beaucoup de travail ! », ne vous inquiétez pas. Vous n'êtes pas seuls. Faites de ce travail une démarche commune entreprise par vos partenaires internationaux et vos équipes. Vous pourrez sans doute établir des partenariats avec des organisations concernées dans votre région, qui vous viendront en aide.

« J'ai eu peur de ne pas trouver ma place, que mes problèmes de santé soient trop durs à gérer. Mais tout le monde s'est très bien intégré et j'ai même pu aider ceux qui en avaient besoin. Cet événement a surpassé mes attentes, et de loin. Je ne pensais pas pouvoir apprendre autant de choses sur moi et sur les autres. »

**Jeune ayant participé  
au Festival international  
de danse inclusive de Krzyżowa (Pologne)**

### Qui sont vos partenaires ?

Pour mener à bien un projet de jeunesse international, vous devez vous associer à des **partenaires établis dans d'autres pays**. Et pour que votre projet soit inclusif, vous avez tout intérêt à rechercher des partenaires qui partagent cette volonté. Un partenariat efficace est solidement fondé **sur la confiance mutuelle, ainsi que sur des valeurs et des objectifs communs**. Avant de conclure un partenariat, faites la connaissance de vos partenaires potentiels (par exemple à l'occasion de réunions en ligne). Attachez-vous à vérifier que vous vous accordez tous sur ce que vous cherchez à atteindre à travers votre projet inclusif. Évoquez les besoins et les attentes de chacun. La définition du concept d'inclusion et les approches adoptées varient d'un pays et d'une culture à l'autre. Il est donc essentiel d'examiner les différentes perspectives et de parvenir à une compréhension commune de

l'inclusion, sur laquelle fonder votre collaboration, afin d'éviter les malentendus et les conflits au cours du projet. La signature d'un accord de partenariat est recommandée.

Lors de la planification et de l'exécution d'activités reposant sur la variété des capacités, il est bénéfique de former des **partenariats intersectoriels** avec des organisations représentant plusieurs professions, types de travail de jeunesse, communautés ou handicaps dans chaque pays. Elles pourront **naturellement toucher et mobiliser différents groupes cibles**, ce qui facilitera la création d'un groupe aux capacités variées. Elles apporteront aussi au partenariat un **savoir-faire spécifique** qui viendra enrichir votre projet.

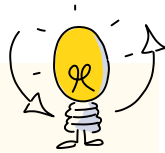
Pour rencontrer vos futurs partenaires, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez utiliser des sites conçus à cet effet ou des groupes dédiés sur les réseaux sociaux. Vous pouvez également mettre à profit les formations et les événements de réseautage organisés dans le cadre des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité, ou encore participer à une session de formation des travailleurs de jeunesse sur l'inclusion et la diversité à laquelle assisteront des représentants d'autres organisations européennes.

### VOUS RECHERCHEZ DES PARTENAIRES ?



Utilisez ➤ **l'outil de recherche de partenaires Otlas** (SALTO-YOUTH, s. d.), rendez-vous sur le ➤ **Portail européen de la jeunesse** ou consultez la publication ➤ **Use your hands to move ahead 2.0** (SALTO-YOUTH, 2020, p. 70).

Un grand nombre d'activités de formation et de réseautage, ainsi que les projets de travailleurs de jeunesse, figurent dans le ➤ **Calendrier des formations européennes** (SALTO-YOUTH, s. d.).



## RÉFLEXION

Comment avancez-vous jusqu'à présent ?  
Des idées ont-elles déjà influencé votre approche de l'inclusion et de la diversité pour votre projet ? Que devez-vous faire maintenant ?

## Qui compose votre équipe ?

Facilitateurs, formateurs, animateurs d'ateliers, chefs de groupe, médiateurs linguistiques, interprètes en langue des signes, volontaires, représentants des organisations partenaires, superviseurs, tuteurs, etc. En fonction de votre projet, tous ces profils peuvent intégrer votre équipe, avec pour objectif commun l'exécution réussie d'un projet inclusif.

L'inclusion est un processus d'apprentissage pour tous les acteurs du projet. Certains auront déjà une expérience dans ce domaine, d'autres débiteront leur parcours sur la voie du travail de jeunesse inclusif. Dans tous les cas, vous devez **préparer votre équipe** aux difficultés et aux caractéristiques importantes des projets internationaux inclusifs. Ses membres doivent comprendre que **l'inclusion n'est pas un aspect accessoire** qui repose sur les épaules d'une à deux personnes pendant l'exécution du projet. Tout le monde doit participer à l'intégralité du processus et avoir de multiples occasions d'apprendre et de progresser.

Voici quelques conseils à retenir pour préparer votre équipe :

- Discutez avec chacun des membres pour faire le point sur leur état d'esprit, leurs valeurs fondamentales et leurs principes éthiques en matière de travail de jeunesse, ainsi que sur les responsabilités associées à leur rôle spécifique et au processus dans son ensemble. Il peut être utile d'établir **avec les**

**membres de l'équipe un accord** rappelant les valeurs fondamentales, les principes éthiques à respecter, les attitudes à adopter et la répartition des tâches et responsabilités.

L'ouvrage **Essential skills for youth work practice** (Sapin, K., 2013) aborde les compétences essentielles pour le travail de jeunesse en mettant en lumière les liens entre l'objectif du travail de jeunesse, les valeurs et principes fondamentaux qui entrent en jeu et la compréhension des rôles et responsabilités des travailleurs de jeunesse.



- La mise en œuvre de projets inclusifs fait appel à diverses **compétences sociales et méthodologiques**. Déterminez précisément ce que vous recherchez parmi les membres de votre équipe et encouragez-les à développer leurs compétences en participant à des formations et en s'informant sur les projets inclusifs et sensibles à la diversité.
- Il arrive que les **obstacles comportementaux** découlent d'incertitudes, d'un manque de connaissances ou d'une compréhension erronée du handicap. Ils peuvent empêcher certaines personnes en situation de handicap de devenir des individus autonomes. Veillez à ce que ces comportements et ces incertitudes soient dûment abordés au sein de votre équipe. Faites connaissance avec les personnes que vous impliquez dans votre projet. Proposez-leur de l'aide et des conseils pour leur permettre de faire face à leurs inquiétudes. Dans le cadre d'un projet de jeunesse inclusif, l'une des pires choses est la reproduction des structures de discrimination et d'exclusion par un des membres de l'équipe. **Néanmoins, presque tout est possible lorsqu'on adopte un comportement positif et valorisant.**

➔ Les membres de l'équipe doivent disposer **de connaissances fondamentales sur la diversité**. Ils doivent, par leur comportement, montrer qu'ils respectent et apprécient les participants sans distinction liée à leurs différentes caractéristiques (statut social, genre, nationalité, religion, handicap, orientation sexuelle, etc.). Ils doivent aussi être prêts à contrer activement toute forme de discrimination qui pourrait apparaître pendant le projet (violence verbale ou physique par exemple).

➔ **Les problèmes de santé mentale** sont encore tabous. Les travailleurs de jeunesse doivent s'efforcer d'acquérir des compétences professionnelles afin de comprendre les caractéristiques sociales et psychologiques des jeunes ayant des problèmes de santé mentale, pour pouvoir les soutenir et réagir de manière appropriée aux différentes situations auxquelles ils pourraient être confrontés.

Une dernière chose. Les jeunes participants considèrent souvent les membres de l'équipe encadrante comme des modèles et des personnes dignes de confiance. Il est important de prêcher par l'exemple. Idéalement, votre équipe doit être **représentative de la diversité des participants et de la société en général**. Les participants sont

davantage susceptibles de se rapprocher d'une personne à laquelle ils peuvent s'identifier et qui est plus à même de comprendre leurs difficultés.

### RÉFLEXION

Les projets inclusifs sont axés sur les besoins. L'un des principaux objectifs est d'éliminer les obstacles à l'accès. Mais demandez-vous ce dont les membres de l'équipe ont besoin pour se sentir à l'aise et aptes à investir toute leur énergie dans le processus. Que savez-vous des besoins des médiateurs linguistiques, des interprètes en langue des signes, des preneurs de notes, des sténotypistes ou des tuteurs ?



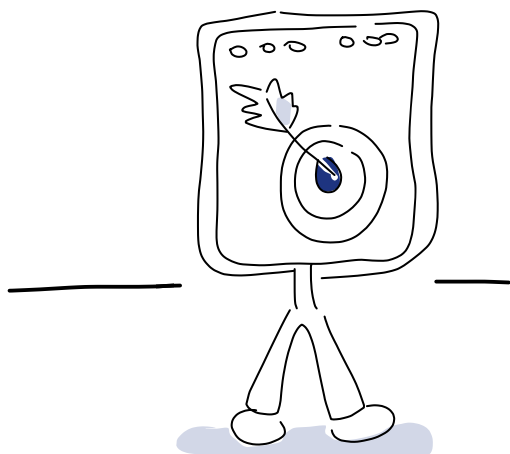
Les ➤ **modules de formation sur la mise en place d'un projet international inclusif pour les jeunes**, élaborés dans le cadre de l'initiative VISION:INCLUSION (Chupina, K., Totter, E., 2020, dans IJAB (éd.)) sont d'excellents outils permettant aux personnes impliquées dans le travail de jeunesse inclusif d'élargir leurs connaissances et de se préparer à travailler avec des groupes inclusifs et divers.



## Préparez votre projet

La visite préparatoire n'est pas obligatoire. Cela étant, les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité offre la possibilité de demander un soutien financier pour l'organisation de telles visites. Elles permettent aux partenaires de se rencontrer en personne, de renforcer leurs liens et de travailler ensemble pour **planifier et concevoir le projet**.

La bonne nouvelle, c'est qu'il est aussi possible d'**impliquer les jeunes en situation de handicap dans la visite préparatoire**. Ainsi, les volontaires et les participants aux futures activités ont l'occasion de se rassembler et de donner leur avis sur la conception du projet, le lieu choisi et d'autres aspects. En tant que représentants des participants, ils peuvent plaider en faveur des activités de jeunesse auprès de leur pairs, ce qui contribue à apaiser les angoisses et à vaincre les résistances. Il faut que le programme de la visite préparatoire soit adapté aux participants, en tenant compte de leur diversité. Il peut aussi être utile d'organiser des sessions différentes pour les représentants des organisations partenaires et les jeunes, et de mettre en commun leurs réflexions ultérieurement.



## Voici quelques points à traiter lors des visites préparatoires dans le cadre du travail de jeunesse inclusif :

- découverte de l'organisation d'accueil, du lieu de l'activité, de l'espace de travail des volontaires ou du projet (et adaptation de ces différents éléments aux besoins des jeunes, notamment en matière d'accessibilité) ;
- conception de l'activité (élaboration du programme) ;
- organisation des déplacements (les participants à la visite préparatoire peuvent examiner les détails en se rendant sur place) et choix de l'assurance ;
- discussion autour des besoins individuels et de l'accompagnement à mettre en place (tuteurs, superviseurs, systèmes d'aide à la communication, mesures de sécurité, etc.) ;
- élaboration du plan d'évaluation des risques ;
- mise au point d'une stratégie inclusive de diffusion des résultats.
- Lorsque des volontaires sont impliqués, des sujets tels que l'hébergement, le trajet entre le lieu de l'activité et le lieu d'hébergement, l'intégration sociale et les activités de loisirs accessibles doivent également être abordés.

Information sur les programmes Erasmus+ / Corps européen de solidarité : vous pouvez obtenir une aide financière pour les visites préparatoires. Vous trouverez des informations complémentaires dans les guides des programmes ou ➤ p. 57.





## S'adresser aux jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé



Vous pouvez d'ores et déjà accéder à un grand nombre de conseils et d'idées qui vous aideront à entamer la planification d'une activité de jeunesse inclusive. Toutefois, n'oubliez pas que votre projet ne sera un succès que **si vous vous adressez aux jeunes que vous souhaitez impliquer**. De fait, c'est l'étape la plus difficile du processus. Mais avec le bon réseau de partenaires et une stratégie de communication maîtrisée, vous y parviendrez certainement. Et au fil des différents projets que vous mettrez en œuvre, vous rassemblez de plus en plus de **pairs ambassadeurs** qui faciliteront votre entrée en contact avec de nouveaux groupes cibles.

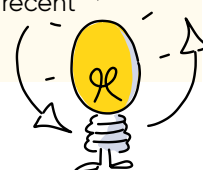
Pour diverses raisons, cette entrée en contact est plus difficile avec certains groupes qu'avec d'autres. **Le manque d'information ou de confiance en soi** ne sont que deux des éléments qui peuvent empêcher les jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé de seulement envisager de participer à des projets de jeunesse. Beaucoup d'entre eux **ne savent tout simplement pas qu'ils ont le droit ou la possibilité d'y participer**. Parce qu'ils sont confrontés au quotidien à des situations d'exclusion, certains sont amenés à penser que les projets proposés ne s'adressent pas à eux. D'autres peuvent ne pas avoir suffisamment confiance en leurs propres compétences et capacités, au point de ne même pas se renseigner sur les possibilités qui s'offrent à eux. Pour toucher ce public, il faut donc mettre en place des stratégies de communication qui s'adressent directement aux jeunes en situation de handicap. Mais la prise de contact ne suffit pas : vous devez travailler activement avec eux.

Un autre obstacle majeur peut être **le manque de soutien familial et communautaire**. Certains parents sont trop protecteurs ou doutent des capacités de leur enfant en situation de handicap. Il arrive aussi que les communautés ne considèrent pas les personnes en situation de handicap comme des citoyens actifs, au point de ne pas les soutenir voire de les décourager. Pour toucher ces jeunes, vous pouvez vous adresser à leurs familles ou à leurs communautés, entendre leurs préoccupations et leur montrer les avantages des projets tels que celui que vous portez (**voir p. 10**). Cela ne fonctionnera peut-être pas à chaque fois, mais c'est un bon moyen d'entrer en contact avec des participants potentiels (cf. Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 25).

Un **événement promotionnel** peut aussi être utile. Organisez dans leur cadre de vie des événements accessibles aux jeunes, en situation de handicap ou non, pour faire la promotion des projets inclusifs auxquels ils pourraient participer. Invitez d'anciens participants à venir partager leurs expériences positives et les bonnes pratiques en matière d'activités inclusives. N'oubliez pas de convier des parents de jeunes non handicapés, afin d'apaiser leurs inquiétudes et les éventuelles craintes irrationnelles qu'ils pourraient avoir à l'idée que leurs enfants interagissent avec des jeunes en situation de handicap.

### RÉFLEXION

Comment faites-vous la promotion de votre projet ? Examinez attentivement l'une de vos dernières communications adressées aux participants, un dépliant récent ou votre site Internet.





## Adaptez vos supports de communication

Vos supports de communication doivent s'adresser directement à tous les jeunes que vous souhaitez impliquer dans votre projet. **Une phrase invitant clairement les personnes en situation de handicap à déposer leur candidature peut vraiment changer la donne, en leur montrant qu'elles peuvent se saisir de cette opportunité et que leur participation sera appréciée.** Vous pouvez par exemple dire : « Les personnes ayant toutes sortes de handicaps/besoins en matière d'accessibilité sont invitées à présenter leur candidature et à participer à l'événement. Les organisateurs s'engagent à adapter le programme et le cadre de l'activité pour les rendre inclusifs et accessibles » (cf. Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 26).

Ajoutez toutes **les informations utiles** concernant l'accessibilité du lieu de l'activité ou du lieu d'hébergement ; la mise à disposition d'interprètes (notamment en langue des signes), de systèmes d'assistance ou de tuteurs ; et les détails du projet (qui, quand, où, pourquoi). Précisez également les modalités du processus de candidature (date limite, etc.) afin que les personnes intéressées sachent à quoi s'attendre. Pour que votre communication soit encore plus efficace, n'hésitez pas à inclure des témoignages d'anciens participants. Mettez en lumière ce que les jeunes peuvent tirer de cette expérience, pour eux-mêmes et pour leur communauté.

Le contenu est tout aussi important que la mise en page. Il faut que l'accessibilité et la diversité de votre projet transparaissent à travers la conception même des supports de communication (dépliants, appels, sites Internet). Employez un langage simple. Utilisez des photographies sur lesquelles apparaissent des personnes en situation de handicap. **Lorsque les futurs participants voient sur les photos des personnes qui leur ressemblent, ils sont interpellés et veulent en savoir plus.**



Regardez la vidéo [Reaching more people through inclusive and accessible communications](#) (EFDS, 2015) pour savoir comment toucher le plus grand nombre à l'aide d'une communication inclusive et accessible.

Parlez-en autour de vous ! Utilisez bien sûr les moyens de communication habituels, en ligne et hors ligne, mais faites aussi connaître votre projet là où les personnes en situation de handicap apprennent, vivent et travaillent, ainsi qu'au sein des groupes d'autoreprésentation et des associations de personnes en situation de handicap. Efforcez-vous d'établir des relations de confiance et de coopérer avec les partenaires pertinents qui sont déjà en contact avec les jeunes. **Encouragez et aidez les jeunes à présenter leur candidature.**

Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : vous pouvez demander une aide financière, au titre du soutien pour l'inclusion, afin de préparer des supports de communication et des activités accessibles ciblant les participants les plus difficiles à atteindre. Pour en savoir plus, rendez-vous [p. 55](#).



## Élaborez un processus de candidature et de recrutement transparent

N'oubliez pas qu'il n'est pas donné à tout le monde d'écrire un long CV ou d'exprimer clairement leurs besoins. Adaptez votre **processus de candidature**. Tout le monde y gagnera. Sur le formulaire, prévoyez des cases à cocher mais aussi des cadres permettant d'ajouter des commentaires. Couvrez tous les aspects cruciaux pour bien comprendre les besoins en matière d'accès.

Dans la mesure où certains jeunes, notamment ceux qui utilisent la langue des signes ou ceux qui ont des **problèmes de santé**, ne se considèrent pas comme handicapés, il peut être très difficile d'en tirer les informations dont vous avez besoin.

Des questions précises incluses dans le formulaire de candidature peuvent au moins vous aider à obtenir une idée générale de la situation.



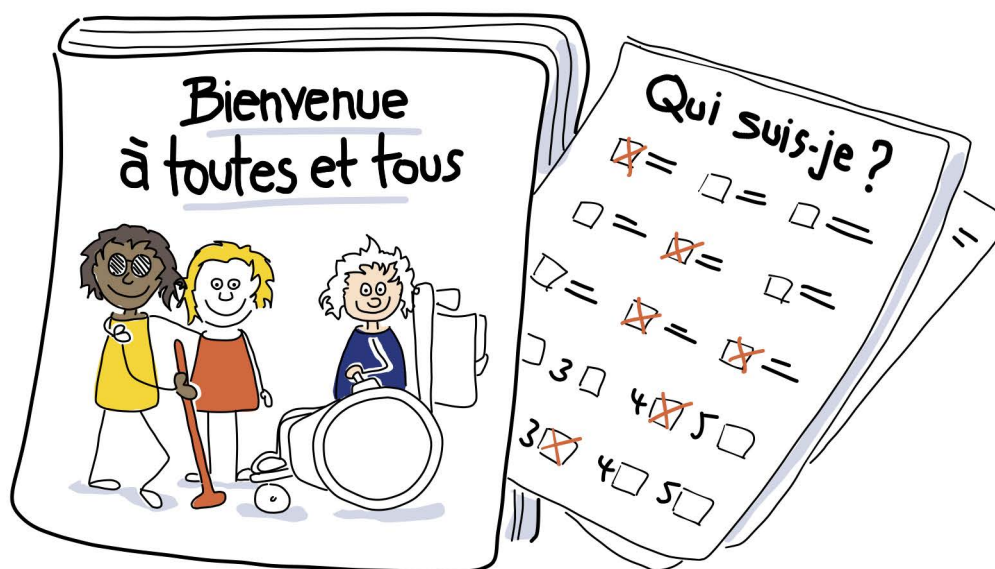
Vous trouverez des idées et des exemples de formulaires dans les documents

↘ **3.5. Factsheet: How to prepare more accessible application forms** et ↘ **3.6 Sample forms for collecting information from participants** (Chupina, K, 2020, dans IJAB (éd.), p. 38).

Faites preuve d'une certaine **souplesse**, notamment en ce qui concerne les délais et d'autres aspects du processus, et faites-le savoir pour que ce ne soit pas une source de stress pour les participants. Vous pouvez également proposer **plusieurs modalités de dépôt de la candidature** (courrier, formulaire imprimé, conversation téléphonique, rendez-vous en personne).

Il est préférable de déterminer avec vos partenaires et les jeunes qui participent à la préparation du projet **comment les candidats seront sélectionnés**. Le choix peut être aléatoire ou en fonction de la date de réception des candidatures. Dans les activités de jeunesse inclusives, la diversité des participants est un facteur essentiel. Bien évidemment, la participation à un projet ne doit jamais être un moyen de récompenser un jeune pour ces bons résultats (scolaires par exemple). Ce serait contraire à tous les principes de l'éducation inclusive et non formelle.

Veillez à **la transparence du processus de recrutement**. Indiquez clairement aux participants quels sont les facteurs de sélection des candidats et comment ils sauront si leur candidature est retenue ou non.







## Préparer les jeunes et évaluer leurs besoins



Il est essentiel que les jeunes **se préparent à vivre ce projet inclusif**, pour savoir à quoi s'attendre. Une vision précise du déroulement du projet et une période d'orientation peuvent aider certaines personnes en situation de handicap, ayant notamment des troubles anxieux ou des troubles autistiques, à surmonter certains des obstacles qui entravent leur participation. Ce processus nécessite un accompagnement, dont certains participants ont besoin pour gagner en confiance et s'impliquer pleinement. Par ailleurs, un processus de préparation en commun favorise **l'appropriation du projet et le développement d'un sentiment d'appartenance**.

Mais attention toutefois à ne pas trop en faire : l'arrivée dans un nouveau lieu et la confrontation au « moment présent » peuvent également être des précieuses occasions d'apprendre.



### RÉFLEXION

Commencez par vous demander ce que pourrait apporter aux jeunes la participation à votre projet, selon vous.

Ensuite, posez-leur la même question et comparez vos réponses ! En mettant vos idées en commun, vous obtiendrez peut-être une liste tout à fait différente de celle que vous aviez dressée. Et cela ne peut être qu'enrichissant pour votre projet et ses résultats.

### Faites de la préparation un processus amusant

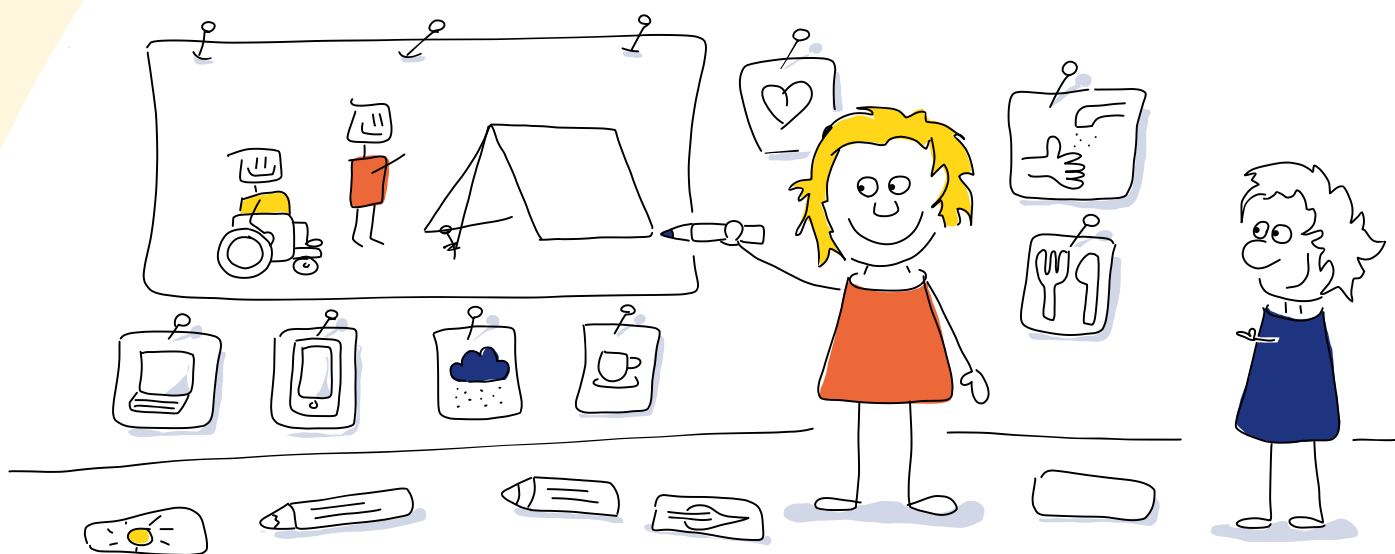
La première étape consiste à décider du cadre du processus de préparation. Il peut se dérouler lors de réunions en personne ou en ligne (ce qui permet d'y faire participer des personnes se trouvant dans d'autres pays).

Attention aux obstacles numériques. Si vous prévoyez des activités en ligne, renseignez-vous sur les moyens de les contourner, en consultant par exemple la page [➤ Hosting accessible online events, meetings and webinars](#) (autistica, s.d.).



Faites de la préparation un processus amusant. Organisez des jeux sur le vocabulaire et les langues, préparez des spécialités culinaires des pays partenaires ou utilisez diverses méthodes pour familiariser les participants avec les aspects interculturels, la communication et l'inclusion. Prévoyez une session de réponse aux questions des participants.

Travaillez avec les jeunes sur leur **sensibilité interculturelle**, car ils s'apprennent à rencontrer des personnes venues d'autres pays, en situation de handicap ou non, pour la première fois dans un environnement intime. Évoquer les autres cultures (et non pas seulement la culture nationale) permet de mieux connaître sa propre culture, de comprendre qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise culture et de prendre du recul face aux idées préconçues (stéréotypes). C'est aussi un excellent moyen de souligner que les individus se distinguent par bien des aspects, et pas uniquement par leurs capacités différentes. Cela aide également à comprendre la **valeur de la diversité**, car nous avons beaucoup à apprendre des points de vue de chacun.



La barrière de la langue est souvent une grande source d'inquiétude pour les jeunes. Utilisez des **jeux sur le vocabulaire et les langues** (↘ p. 41) pour montrer aux jeunes qu'il **n'est pas difficile d'apprendre du vocabulaire dans une autre langue, et que cela peut même être amusant.**

Essayez aussi des **méthodes de communication non verbale** pour prouver aux jeunes qu'une communication efficace ne passe pas nécessairement par les mots et qu'ils peuvent trouver leurs propres stratégies de communication. Par ailleurs, cela les préparera à l'idée que dans ce projet inclusif, certains jeunes utiliseront peut-être des **méthodes de communication alternative** (langue des signes, pictogrammes, etc.). Les smartphones peuvent aussi s'avérer utiles. Montrez aux jeunes qu'ils peuvent utiliser leur **smartphone** (si tout le monde en a un !) pour se comprendre.

Comme nous l'avons déjà dit, les jeunes rencontreront des personnes qu'ils ne connaissent pas. **Abordez la question du handicap** dans les activités de groupe. Cela fera sans doute ressortir de nombreuses **insécurités**. Les jeunes en situation de handicap confrontés quotidiennement à des situations de discrimination et d'exclusion peuvent craindre d'en vivre d'autres au cours

du projet. Certains d'entre eux peuvent ne pas avoir les connaissances nécessaires pour bien **comprendre les besoins** de personnes aux incapacités différentes des leurs. Les jeunes non handicapés peuvent craindre de faire quelque chose de mal ou avoir peur de la rencontre en raison de leurs idées préconçues sur le handicap. Réfléchissez aux courtes activités que les groupes nationaux, rassemblant des membres aux capacités variés, pourraient effectuer ensemble – cuisine, excursions, etc. – et qui leur permettraient de vivre de nouvelles expériences pour **établir des relations de confiance** et **s'adapter en douceur à la vie en groupe**. Travaillez avec les jeunes sur les attitudes à adopter ou à rejeter. Sensibilisez-les à l'exclusion et aux comportements discriminatoires.



L'activité 1.3 ↘ **Face paint** (Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 9) ou l'activité 1.5 ↘ **Where Do You Stand?** (Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 11) peuvent aider les participants à s'interroger sur les thématiques du handicap et de l'inclusion, et à devenir plus empathiques.

## À propos de l'évaluation des risques

Les jeunes sont les principaux bénéficiaires de votre projet. Par sa conception même, celui-ci doit donc être adapté à leurs envies, leurs attentes, leurs préoccupations et leurs besoins. Les **besoins des participants en matière d'accessibilité sont souvent les premiers pris en compte**, car ils ont des répercussions sur la logistique et l'organisation du projet (↘ p. 28), mais aussi sur l'élaboration du programme et des activités (↘ p. 43). Mais vos interlocuteurs pourraient également faire part d'**autres types de besoins**. Demandez aux jeunes ce dont **ils ont besoin pour se sentir à l'aise** et participer aux activités sur un pied d'égalité. Dans le cadre des activités de groupe, donnez aux participants la possibilité d'entendre ce que les autres ont à dire. Cela leur permettra d'appréhender la diversité des points de vue et de **développer leur empathie**.

Travaillez ensemble pour adapter les idées du projet **en fonction des besoins** des participants. Demandez aux chefs de groupe, aux superviseurs et aux tuteurs de contribuer à ce processus. En effet, ils seront **les premiers interlocuteurs** des participants pendant le projet. Ainsi, la relation de confiance s'établira dès la phase de préparation.

« Tous les participants m'apportent quelque chose. Comme une brique que je peux ajouter au mur de ma vie. Cette expérience me construit, construit ma personnalité. J'apprends à apprécier les petites choses de la vie. »

**Jeune non handicapé roumain ayant participé au projet inclusif**

↘ **Building Bridges goes Greece** (Kreisau-Initiative, 2018).

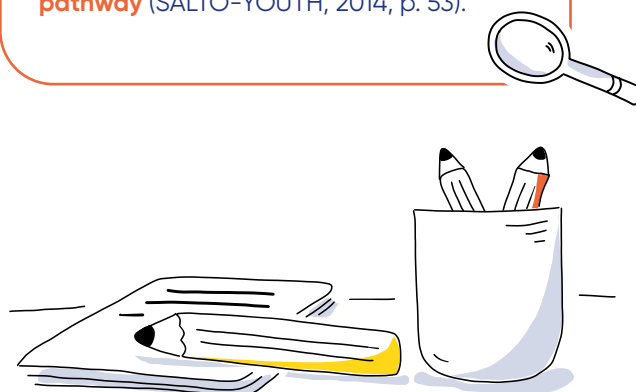
Pour orienter votre évaluation, posez-vous les questions suivantes :

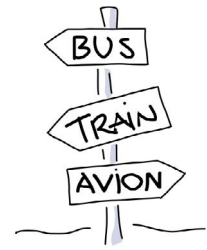
- ↗ Que vous faut-il pour vous sentir à l'aise au sein du groupe ? Pendant les activités ? Vis-à-vis des résultats obtenus ?
- ↗ Quels atouts pouvez-vous apporter au groupe ?
- ↗ Quelles situations préféreriez-vous éviter ? Si jamais vous deviez y faire face, comment réagiriez-vous ?
- ↗ Parmi vos expériences passées, lesquelles peuvent être utiles aux autres ?

(cf. Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 19)

L'**approche du parcours** est un **outil qui peut vous être utile** tout au long du projet. Elle consiste à relier l'expérience du projet aux besoins de chaque jeune et à ses objectifs d'apprentissage à long terme. **Proposez des entretiens individuels aux jeunes qui pourraient avoir besoin de plus de temps pour mener à bien cette démarche** et qui ont plus de mal à organiser leurs pensées et leurs idées. Accompagnez-les dans ce processus.

Pour en savoir plus sur l'approche du parcours, vous pouvez consulter les chapitres ↘ **Pathway Approach in volunteering** (SALTO-YOUTH, 2020, p. 30) et ↘ **The importance of the personal pathway** (SALTO-YOUTH, 2014, p. 53).





## Prendre en compte les aspects logistiques

L'accessibilité est un élément essentiel de l'inclusion. Veillez à aborder tous les besoins en matière d'accessibilité pendant la préparation du projet, pour que toutes les parties prenantes sachent ce qu'elles ont à faire. Si possible, demandez à vos partenaires les plus expérimentés de partager les bonnes pratiques en la matière. Interrogez les jeunes pour réunir des informations essentielles qui vous permettront d'adapter à leurs besoins tous les aspects logistiques. Si vous ne savez pas encore qui participera à votre projet, mieux vaut éliminer dès le départ autant de facteurs excluants que possible.



Les paragraphes qui suivent répertorient tout ce que vous pouvez faire pour veiller à ce que votre projet soit pleinement inclusif et accessible. Attention toutefois, la liste n'est pas exhaustive. En cas de doute, demandez toujours aux personnes concernées ce dont elles ont besoin. Ne faites jamais de suppositions.

### Déplacements

Prévoyez toujours plus de temps que nécessaire pour les déplacements en groupe. Personne n'est jamais à l'abri d'un imprévu. Les déplacements avec des personnes aux capacités variées peuvent demander encore plus de temps, par exemple parce que les règles différentes selon les pays en matière d'accessibilité peuvent entraîner quelques difficultés. Par ailleurs, assurez-vous de bien prendre en compte les besoins individuels des jeunes pendant le voyage (prise des repas, prise des médicaments, passages aux toilettes, sécurité, etc.) en plus des contraintes extérieures (heure de départ, durée du trajet, sièges réservés, etc.). Il y a beaucoup de choses à gérer. Mais ne vous

inquiétez pas : si votre projet a bien été planifié et préparé, et si vous gardez une attitude positive, la plupart des difficultés pourront être évitées et vous pourrez profiter du voyage avec votre groupe.

### Choix du moyen de transport

#### Bus ou train

Si vous décidez de vous déplacer en bus ou en train avec des personnes ayant un handicap physique, contactez les gares/stations par lesquelles vous passerez ou la société gestionnaire pour savoir **de quels services d'assistance vous pouvez bénéficier**.

N'oubliez pas que vous devrez peut-être vous y prendre à l'avance pour **demandeur une assistance**. Vérifiez avant votre réservation que le service dont vous avez besoin sera bien disponible au moment souhaité. Vérifiez si le train/bus est équipé de toilettes accessibles. Assurez-vous que chaque membre du groupe emporte ce qu'il lui faut **pour répondre à ses besoins personnels** (nourriture, boissons, médicaments, etc.).

#### Location d'un car

La location d'un car pour votre groupe peut être une idée judicieuse, si la distance à parcourir le permet. En effet, c'est une solution confortable pour les jeunes : il leur suffit alors de monter dans le car devant chez eux et d'en descendre une fois arrivés sur le lieu de l'activité. Prévoyez des **pauses** en nombre suffisant pour permettre aux participants de s'étirer, de manger et d'aller aux toilettes.

Si nécessaire, assurez-vous que votre car est bien **accessible aux personnes en fauteuil roulant**. Dans le cas contraire, discutez avec les participants concernés pour trouver la meilleure solution. Ne décidez pas pour eux qu'il vous suffira de les porter jusqu'à l'intérieur du car. En effet, cela pourrait porter atteinte à leur dignité et les mettre mal à l'aise. Vérifiez que la soute du car est assez grande pour y transporter les fauteuils.

## Avion

La préservation de l'environnement étant l'une des priorités de nouveaux programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité, les moyens de transport écoresponsables doivent être privilégiés.



Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : vous pouvez demander une aide financière supplémentaire pour couvrir les frais exceptionnels liés au choix d'un moyen de transport écoresponsable. Consultez le [guide du programme Erasmus+](#) ou le [guide du corps européen de solidarité](#) pour en savoir plus.

Il arrive toutefois que l'avion soit le seul moyen de transport possible, notamment pour éviter des trajets trop longs ou des correspondances difficiles. Si vous choisissez de prendre l'avion avec votre groupe, sachez que les compagnies aériennes fournissent généralement une **assistance individuelle aux personnes en situation de handicap**. Informez-vous sur l'aide proposée par les différentes compagnies et sur ce que cela pourrait changer pour votre voyage. Attention : les **fauteuils roulants électriques** ne sont pas autorisés en cabine en raison de leur taille. Ils doivent être enregistrés. Vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet sur les sites Internet des compagnies aériennes.

Renseignez-vous auprès des aéroports de départ et d'arrivée pour connaître les services qu'ils proposent aux personnes en situation de handicap si nécessaire, ou bien demandez directement des informations sur les services dont les membres de votre groupe auront besoin.

## Transports en commun

Tous les lieux des activités ne sont pas nécessairement à proximité d'une gare ou d'un arrêt de bus. Gardez à l'esprit que les jeunes devront peut-être prendre les transports en commun, éventuellement seuls.

**Déterminez un itinéraire accessible** pour les participants et aidez-les, ainsi que les chefs de groupe le cas échéant, à préparer leurs déplacements pour qu'ils ne se perdent pas. Donnez-leur les enseignements pertinents sur l'accessibilité des différents moyens de transport qu'ils pourraient être amenés à prendre.

## Vérifiez l'accessibilité des transports en communs

**locaux** et si nécessaire assurez-vous que les stations sont équipées de dispositifs facilitant l'orientation des personnes sourdes (affichage des informations sur des écrans) ou aveugles (annonces sonores). Informez-vous sur l'assistance mise à la disposition des usagers, en précisant le type d'aide demandé.

Si aucun moyen de transport n'est disponible ou si les stations sont trop éloignées du lieu de l'activité, vous aurez peut-être à organiser d'autres moyens de transport (taxis accessibles ou accompagnateurs, par exemple).

Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : les frais de déplacement sont couverts par les programmes. Cela étant, les besoins supplémentaires – coûts exceptionnels pour frais de voyage élevés, assistance individuelle, aide à la communication, autres services – peuvent être pris en charge au titre du soutien pour l'inclusion. Pour en savoir plus, rendez-vous [p. 55](#).



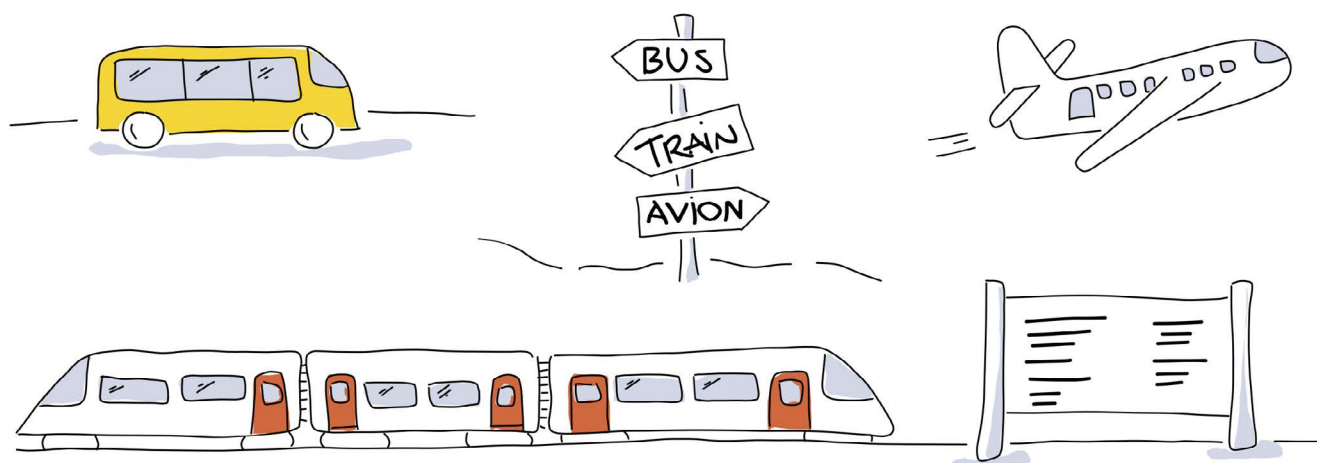
## Lieu accessible

Le **lieu** de l'activité influe sur l'atmosphère de chaque projet. Pour que tout le monde se sente accueilli, plusieurs éléments doivent être pris en compte. Assurez-vous que le lieu est accessible et que **les participants peuvent s'y orienter facilement**. Toute division liée à un manque d'accessibilité peut entraîner une situation d'exclusion et avoir un impact négatif sur la dynamique du groupe. Si, par exemple, certains des espaces dans lesquels les jeunes passeront leur temps libre ne sont pas accessibles à tous, le groupe risque de se diviser et de laisser de côté les personnes qui ne peuvent pas y accéder. Bien entendu, certains obstacles peuvent être surmontés ensemble. Néanmoins, si certaines personnes doivent passer par la porte arrière pour entrer ou ont systématiquement besoin d'aide pour trouver une salle ou ouvrir une porte, cela peut nuire à leur bien-être et à leur sentiment d'appartenance au groupe.

Voici quelques conseils pour vérifier l'accessibilité du lieu et l'améliorer le cas échéant :

- Définissez **une seule et même entrée pour tous** (même si cela signifie que tout le monde passera par la porte arrière).
- Maintenez les **portes ouvertes** en permanence si elles ne sont pas automatiques ou si elles sont difficiles à ouvrir.
- S'il y a des marches devant toutes les entrées, assurez-vous que **des rampes ou des ascenseurs** sont disponibles. Vérifiez que les ascenseurs fonctionnent bien et que vous disposerez d'un autre moyen d'accès en cas de panne (sinon, ce lieu ne convient sans doute pas pour votre projet).
- Prenez les **dimensions des ascenseurs** et communiquez-les aux partenaires et aux participants. Vérifiez que les boutons des ascenseurs sont à la bonne hauteur pour les utilisateurs de fauteuil roulant. Les étages correspondants doivent être marqués en braille ou en relief, et un signal sonore doit indiquer l'étage ainsi que l'ouverture et la fermeture des portes. Ces aménagements peuvent être essentiels pour certains participants.

- Dans la mesure du possible, choisissez des lieux dont **les espaces principaux sont proches les uns des autres** ou faciles à trouver.
- Au moment de votre arrivée sur place, organisez une **courte visite guidée** pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes, entre autres, de bien se repérer.
- Le lieu doit être accessible aux chiens guides. Si certains participants viennent accompagnés de **chiens guides**, informez le propriétaire du lieu et toutes les personnes concernées des critères essentiels à respecter. Les chiens guides ont des tâches à accomplir et ne doivent pas être distraits pendant qu'ils travaillent. Veillez à bien rappeler cette consigne aux membres du groupe. Assurez-vous également que personne n'a peur des chiens. Ne posez pas la question devant le groupe entier ! Pour le savoir, adressez-vous plutôt aux chefs de groupe. Si jamais une personne a peur des chiens, communiquez avec elle et avec le propriétaire du chien pour trouver une solution.
- Mettez en place **un système d'orientation clair et facile à comprendre**, à l'aide de panneaux, de couleurs, de symboles ou d'objets tactiles (placés à la hauteur des yeux) et vérifiez que les itinéraires choisis sont accessibles à tous.





- Vérifiez que des **toilettes** véritablement accessibles se trouvent près des salles de réunion et de l'espace de restauration.
- Renseignez-vous sur **les mesures de sécurité et le protocole d'évacuation en cas d'incendie**, pour vérifier qu'ils sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

### Espace réservé aux volontaires

Si votre activité fait appel à des volontaires, **l'espace dont ils disposent** doit aussi être accessible. Impliquez les volontaires dans ce processus. Un grand nombre des aspects mentionnés ailleurs dans cette liste s'appliquent à l'espace réservé aux volontaires.

Voici quelques points à prendre en compte lors de la préparation de cet espace :

- Vérifiez que les **toilettes** sont accessibles et adaptées aux besoins des volontaires.
- Le cas échéant, prévoyez **des bureaux et des chaises réglables**, pour qu'ils puissent travailler confortablement.
- Faites en sorte que les **salles de repos** soient accessibles à tous, pour que les volontaires puissent bien s'intégrer à l'équipe.
- Si nécessaire, **éliminez toutes les sources de distraction** dans l'espace de travail.
- Établissez des **emplois du temps souples ou allégés**, comprenant plus de pauses.
- Mettez à disposition les **aides techniques** nécessaires : lecteurs d'écran, agrandisseurs, calculatrices parlantes, amplificateurs, téléphones, etc.

### Hébergement accessible

Parfois, les participants ne sont pas hébergés là où se déroulent les activités. Les deux lieux doivent toutefois être assez proches, pour éviter les longs trajets, et disposer d'espaces appropriés pour les temps de pause.

**En plus de tous ceux déjà fournis, les conseils suivants peuvent vous être utiles :**

- Si le lieu des activités est distinct du lieu d'hébergement, des dispositions doivent être prises pour le **transport des jeunes**, et le programme doit tenir compte du temps de trajet.
- Veillez à ce que **des chambres et des salles de bains accessibles** et adaptées aux besoins soient disponibles. Dans la mesure du possible, visitez-les avant l'arrivée des participants.
- Il est toujours judicieux de répartir les chambres en « **mélangeant** » les **participants**, pour qu'ils puissent vraiment faire connaissance. Il est possible qu'une personne en situation de handicap préfère ne pas partager sa chambre avec son **auxiliaire de vie** (qui doit toutefois rester à proximité). D'autres, en revanche, peuvent être plus à l'aise dans un environnement familier et entourées de personnes qu'elles connaissent. Abordez cette question en amont avec les participants et les chefs de groupe.

Information sur les programmes Erasmus+/  
Corps européen de solidarité : si nécessaire,  
vous pouvez demander une aide financière au  
titre du soutien pour l'inclusion afin de couvrir  
les frais supplémentaires liés à l'hébergement  
accessible. Pour en savoir plus, rendez-vous  
➤ p. 55.



## Salles de réunion et salles de repos accessibles

Pendant les activités en groupe, les participants passeront beaucoup de temps dans **les salles de réunion et les salles de repos**. Inutile de préciser que ces espaces doivent aussi être accessibles. Si vous utilisez plus d'une salle de réunion, mieux vaut qu'elles soient proches les unes des autres, pour que les participants n'aient pas de grandes distances à parcourir et ne risquent pas de se perdre.

**Pour optimiser l'utilisation de la salle de réunion, accordez une attention particulière aux aspects suivants :**

- La salle de réunion doit être suffisamment spacieuse pour permettre la circulation de personnes en fauteuil roulant (sachant qu'un fauteuil roulant occupe généralement la place de deux chaises standards). Veillez toutefois à ce qu'elle ne soit pas trop grande, pour que les participants n'aient pas besoin de crier pour communiquer.
- Aménagez la salle de manière que **les participants puissent se voir** et voir les facilitateurs, les interprètes et les interprètes en langue des signes. Les personnes malvoyantes doivent pouvoir voir les tableaux, les présentations, etc.
- Vérifiez **l'acoustique**, car l'écho ou les bruits extérieurs (provenant par exemple d'une rue très animée) peuvent perturber les personnes malentendantes ou ayant des troubles psychosociaux.
- Assurez-vous de pouvoir régler **l'éclairage** de la pièce. Un bon éclairage est indispensable, notamment pour les personnes sourdes ou malentendantes qui lisent sur les lèvres ou doivent pouvoir bien voir l'interprète en langue des signes. Réfléchissez aux ajustements à prévoir, notamment si l'éclairage doit être réduit pendant les présentations. Attention aux lampes clignotantes, qui peuvent être dangereuses pour les personnes épileptiques (pensez-y aussi si vous organisez une soirée).

- Vérifiez que vous pourrez ventiler les pièces en ouvrant les fenêtres ou en activant la climatisation. La **qualité de l'air** est un facteur important pour le confort et la concentration. En outre, le manque d'aération peut gêner les personnes asthmatiques.
- Vérifiez que **différents types de sièges sont disponibles** (avec ou sans dossier, avec ou sans accoudoirs, etc.), cela permettra à tout le monde de se sentir aussi à l'aise que possible.
- Indiquez à tous les participants **où se trouve tout ce dont ils auront besoin**, pour qu'ils n'aient pas à demander. Si nécessaire, prévoyez un petit temps d'exploration de la salle de réunion. Là encore, attention à l'accessibilité : il ne suffit pas de savoir qu'un objet se trouve sur une étagère pour pouvoir y accéder.
- Modifiez l'environnement aussi peu que possible au cours de l'activité. Avertissez les participants **si vous déplacez des meubles ou des objets**, par exemple, pour que tout le monde le sache et pour ne pas créer de confusion. C'est particulièrement important pour que les personnes aveugles puissent s'orienter. Par ailleurs les personnes ayant des troubles psychosociaux sont souvent plus à l'aise dans un environnement stable.
- Il peut arriver qu'un participant ait besoin d'être seul pour se reposer, se calmer ou se concentrer sur une tâche. Aménagez dans la salle **un espace où les participants peuvent se mettre en retrait**, par exemple en installant un canapé ou un matelas derrière un rideau ou un paravent. Ainsi, ils n'auront pas besoin de réellement quitter le groupe mais pourront passer un moment en silence. Demandez aux participants de respecter cet espace silencieux.



Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : les programmes permettent de bénéficier d'une aide financière pour éliminer les obstacles qui entravent les déplacements ou la communication. Renseignez-vous en amont auprès de votre agence nationale. Pour en savoir plus, rendez-vous ➔ p. 55.



## Restauration

Toujours très importante, une **alimentation** saine donne aux jeunes l'énergie dont ils ont besoin pour se sentir bien pendant le projet. Mais les repas sont également des événements sociaux. Les convives apprennent à se connaître et créent des liens. Si les membres du groupe se mélangent pendant les repas, c'est une preuve de l'intégration du groupe. Dans le cas contraire, cela devrait vous inciter à consacrer plus de temps au renforcement de l'esprit de groupe. Bien évidemment, la salle à manger doit être accessible et suffisamment spacieuse pour permettre à tout le monde d'entrer et de se déplacer sans difficulté.

**Voici quelques points spécifiques à prendre en compte :**

- ➔ Veillez à ce que les **tables** soient à la bonne hauteur pour les personnes en fauteuil roulant.
- ➔ Donnez aux personnes aveugles la possibilité de **se repérer dans la pièce**, en organisant par exemple une visite en amont.
- ➔ Aménagez un espace réservé aux personnes qui peuvent avoir besoin de **calme pendant les repas** (par exemple en installant des paravents).
- ➔ Assurez-vous que les **chiens guides** sont admis dans la salle à manger.



- ➔ Vérifiez auprès des gestionnaires du lieu ou de l'entreprise de restauration qu'ils peuvent s'adapter aux différentes **restrictions alimentaires** des participants (régime végétarien ou végétal, allergies, règles religieuses, habitudes culturelles, etc.).
- ➔ Veillez à l'**étiquetage correct des plats et des ingrédients principaux** (pour signaler la présence d'allergènes, la conformité avec les règles religieuses ou les habitudes culturelles, etc.)
- ➔ Si certains participants ne peuvent manger que des **aliments mixés** demandez au responsable de la restauration si le personnel peut se charger de les préparer.
- ➔ Veillez à ce qu'il n'y ait jamais d'**éléments de décoration non comestibles** dans les assiettes, pour que les personnes aveugles ne risquent pas de les ingérer.
- ➔ En cas de besoin, assurez-vous de disposer de **pailles ou de contenants ergonomiques**.

## Mais encore...

Il y a d'**autres aspects pratiques** à prendre en compte lors des déplacements dans le cadre de projets internationaux. N'oubliez pas que ce sera sans doute le premier voyage à l'étranger pour certains des participants.

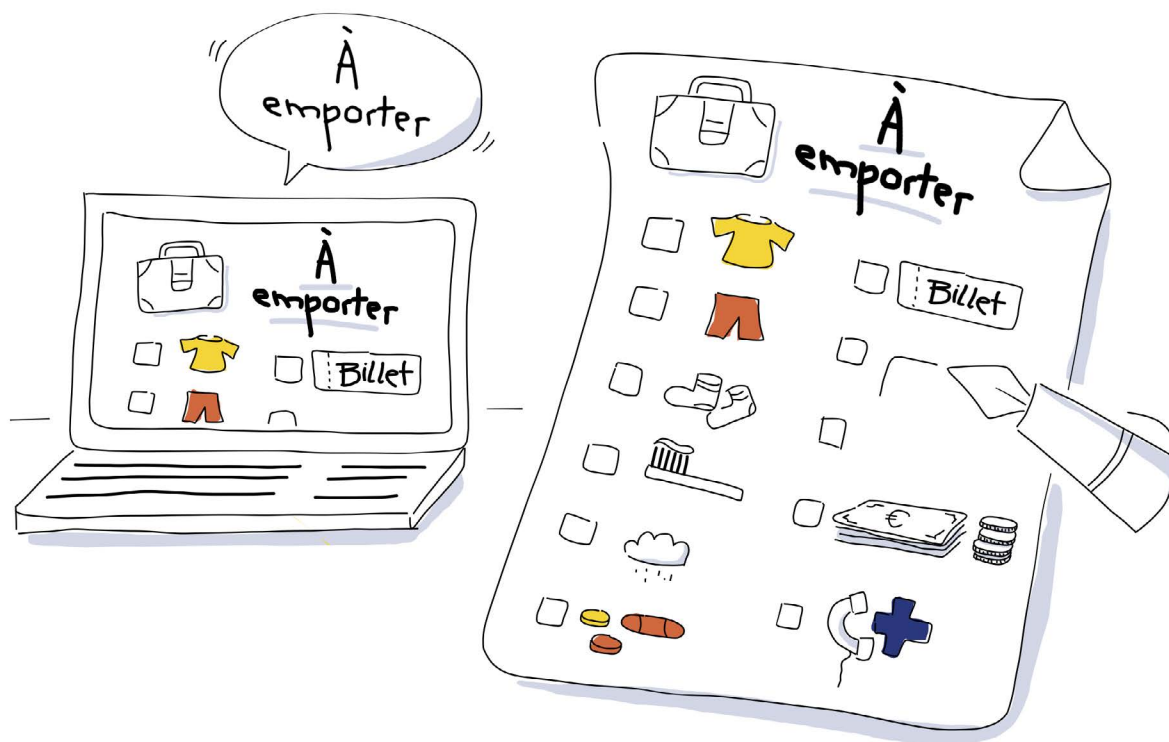
- ➔ Assurez-vous qu'ils ont bien les **documents de voyage** nécessaires. Dans le cas contraire, aidez les familles à accomplir les démarches administratives, car cela peut être une nouvelle expérience pour elles.
- ➔ Si jamais les participants ont besoin d'un **visa** pour se rendre sur le lieu de l'activité, organisez le dépôt des demandes et accompagnez les participants. Un courrier d'invitation rédigé par l'organisation d'accueil peut être requis.

- Assurez-vous que les participants sont couverts par une **assurance maladie internationale** reconnue par le pays d'accueil, ou organisez les démarches nécessaires à son obtention pour/avec les participants.
- Il peut être conseillé de souscrire une **assurance voyage**.

Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : vous pouvez demander que les frais de visa et autres coûts exceptionnels soient couverts au titre du soutien pour l'inclusion (voir ➤ p. 55). En matière d'assurance, plusieurs dispositifs sont prévus par les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité. Consultez le ➤ **guide du programme Erasmus+** ou le ➤ **guide du corps européen de solidarité**.



- Préparez une **liste des affaires à emporter** (imprimée ou accessible en ligne). Le cas échéant, n'oubliez pas de rappeler aux participants de se munir de leurs documents de voyage, de leur carte d'invalidité, de leur carte d'étudiant et de leurs médicaments, entre autres choses utiles.
- Indiquez aux jeunes ou à leur famille combien d'**argent de poche** ils doivent emporter. Les jeunes ayant une déficience intellectuelle peuvent bénéficier d'une petite formation sur la gestion de l'argent de poche. Si vous vous rendez dans un pays qui utilise une autre devise, présentez aux participants des convertisseurs en ligne consultables sur leur téléphone et apprenez aux déficients visuels à reconnaître les pièces et les billets.





## Créer un environnement inclusif propice à l'apprentissage

Un environnement inclusif propice à l'apprentissage est un espace accessible dans lequel tous les participants, dans toute leur diversité, se sentent accueillis, protégés et encouragés à participer, dans une ambiance qui favorise le sentiment d'appartenance. C'est un environnement dynamique qui demande souplesse, réflexion et adaptabilité. La mise en place d'un tel environnement est non seulement une grande responsabilité pour les porteurs du projet, mais aussi un processus à mener en groupe. Il favorise la satisfaction des participants, l'apprentissage et la participation pleine et entière de toutes les parties prenantes. Pour vous y encourager, le cadre temporaire et non formel des projets de jeunesse internationaux constitue une excellente occasion d'étudier et de mettre en pratique des méthodes et des concepts inclusifs. En effet, le cadre protégé dans lequel ces projets se déroulent permet d'apprendre des erreurs et des échecs dans une optique positive et facilite les acquisitions pour tous les acteurs impliqués grâce à une approche participative.



### RÉFLEXION

Repensez à vos différentes expériences professionnelles et personnelles. Avez-vous déjà évolué dans des environnements inclusifs dans lesquels vous étiez à l'aise et dans de bonnes conditions pour participer pleinement ?

À l'inverse, avez-vous déjà vécu des situations d'exclusion et de frustration ? Demandez-vous pourquoi, cela vous permettra de déterminer quelles sont les conditions propices et celles qui le sont moins.

Comment procéder ? Les exemples rassemblés au fil de votre réflexion vous ont peut-être montré qu'il n'est pas si difficile que cela d'**instaurer un cadre accueillant et encourageant**. La première étape consiste à prendre au sérieux les personnes en situation de handicap et leurs différents besoins en matière d'accessibilité, et à les traiter sur un pied d'égalité. En créant un climat de confiance et de respect et en valorisant la diversité, vous encouragez les participants à faire part de leurs besoins. C'est ainsi que vous ferez progresser l'égalité, le respect et la compréhension mutuelle au sein de votre groupe.

### Commencez par votre équipe

Les membres de votre équipe ont besoin de **temps pour apprendre à se connaître** (s'ils ne se connaissaient pas avant votre projet) et se faire une idée des rôles et responsabilités de chacun. Prévoyez un temps suffisant pour cette phase de découverte au début du projet. Il peut être judicieux d'organiser des **réunions régulières** dès le premier jour (dans le cadre dynamique des projets inclusifs il est même recommandé d'organiser une réunion tous les soirs). Des **temps de réflexion fréquents** peuvent mettre en lumière certaines difficultés, et ainsi éviter que les choses ne se passent pas comme prévu. Et parce que vous formez une équipe, vous avez la possibilité de rechercher une solution ensemble, pour réagir rapidement et apporter les modifications nécessaires.

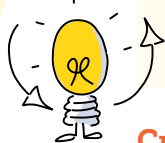
Montrez bien aux membres de votre équipe qu'ils peuvent être des modèles importants pour les jeunes. **Leurs comportements et leurs attitudes, ainsi que la souplesse et l'empathie dont ils font preuve, peuvent grandement influencer l'ambiance du groupe et de l'activité.** S'ils valorisent le travail d'équipe et la positivité, ils contribuent à la réussite du projet.

Ils doivent être conscients que certaines situations peuvent mettre en péril le caractère inclusif et positif du projet, et établir des stratégies pour y faire face (voir la section Évaluer les risques ↘ p. 49).

### RÉFLEXION

Si quelqu'un n'apprécie pas les activités proposées, dans quelle mesure est-ce dû à mon comportement et comment puis-je (!)

y remédier ?



### Créez un environnement matériel accueillant

Dès la phase de conception du projet, vous devez accorder une attention particulière à l'environnement matériel et psychologique. On entend par environnement matériel tout ce qui permet d'adapter les espaces pour favoriser l'apprentissage. L'accessibilité de l'environnement matériel dans lequel les activités non formelles vont se dérouler, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est **indispensable pour créer un espace accueillant et sûr, qui influe positivement sur la dynamique du groupe**. À l'intérieur, les sièges sont généralement disposés en cercle pour favoriser la collaboration et le partage d'idées pendant les activités d'apprentissage. Les facilitateurs prennent place dans le cercle, pour pouvoir établir un contact visuel avec tous les participants. « Nous nous réunissons dans notre salle » - **tous les participants contribuent à la préparation de la salle** (par exemple en choisissant les affiches qui ornent les murs) et créent ainsi un espace adaptable et adapté à leurs besoins (circulation des fauteuils roulants, travail en petits groupes, pratique de la danse, etc.)


Beaucoup de choses peuvent se produire dans un espace bien pensé. N'oubliez pas que parfois les participants ont besoin d'être au calme ou de faire une pause, mais ne souhaitent pas s'éloigner du groupe pour pouvoir le réintégrer rapidement.

Aménagez **un coin tranquille** et confortable, un peu à l'écart de la salle de réunion.

Les besoins en matière d'inclusion et d'accessibilité ne doivent pas être considérés comme accessoires. L'inclusion doit être **intégrée** à tous les niveaux du projet. Autrement dit, vous n'agissez pas pour rendre service à des individus, mais bien parce que votre projet est inclusif par nature. Ainsi, aucun participant n'a l'impression de passer à côté de quelque chose en raison des besoins individuels d'un autre, ce qui contribue à créer une ambiance positive et collaborative.

### Ne négligez pas l'environnement psychologique

L'environnement psychologique englobe l'esprit d'équipe et la dynamique de groupe, la mise en place d'un contexte fondé sur la confiance, le soutien et la sécurité, dans lequel les jeunes peuvent s'impliquer et ont envie d'apprendre. En raison de leurs expériences passées ou de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, les jeunes en situation de handicap peuvent avoir du mal à imaginer qu'ils ont aussi des choses à apprendre aux autres. Mais l'apprentissage non formel donne à chacun **la possibilité de contribuer et d'apprendre les uns des autres**. Insistez sur ce point et mettez-le en pratique en favorisant un dialogue ouvert.



Découvrez les six piliers du dialogue actif et protecteur dans la fiche ↘ **Dialogic spaces - Create an atmosphere of trust and understanding** (Totter, E., 2020, dans IJAB (éd.), p. 38).

Faites preuve d'honnêteté. Montrez aux jeunes que vous ne savez pas tout et qu'il vous arrive aussi de faire des erreurs. Si vous faites une erreur, excusez-vous, corrigez-la et tirez-en des leçons. Ainsi, les participants constateront qu'il est normal de faire des erreurs et que ce n'est pas grave. **Présentez les erreurs comme des occasions d'apprendre plutôt que comme des échecs.**

Considérez **les jeunes comme des experts de la prise de décisions** (et pas uniquement sur les questions relatives au handicap) et de la recherche de solutions, pour qu'ils comprennent bien que leurs voix portent et que leurs idées comptent. S'ils se sentent impliqués et valorisés, ils n'en seront que plus motivés.

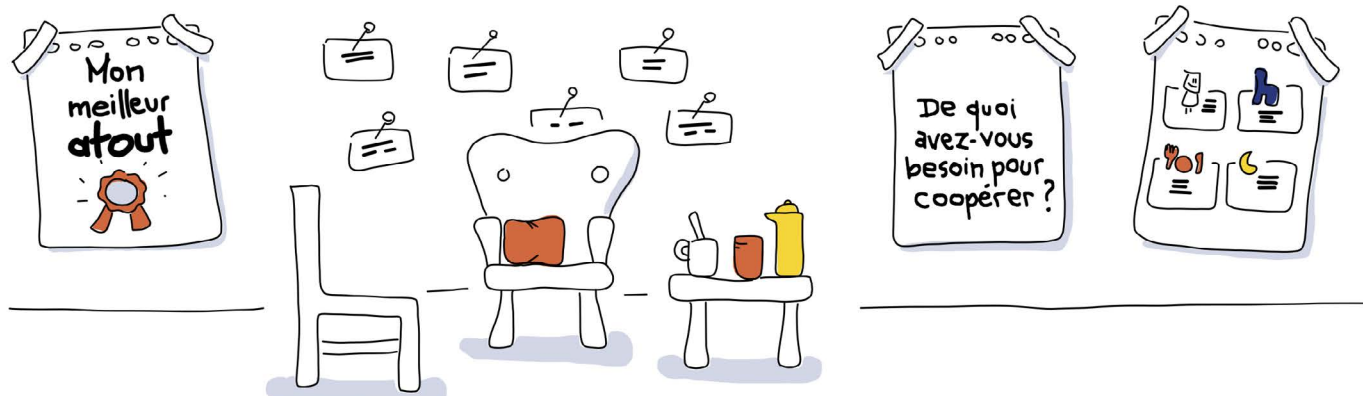
Essayez de vous comporter de manière **proactive et ouverte**. Ainsi, vous parviendrez peut-être à anticiper certains besoins (plus de pauses ou de temps de réflexion, par exemple) pour que tout le monde soit à l'aise tout au long du projet.

Aidez les participants à perdre l'habitude de chercher les défauts des autres, pour au contraire mettre en lumière **le potentiel de développement de chacun**. Traitez et respectez tous les participants sur un **ped d'égalité**. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils doivent tous être aussi performants les uns que les autres (Chupina, K., 2020, dans IJAB, p. 9). Suivez une **approche équitable**. L'équité tient compte des différences entre les individus. Elle reconnaît que certains sont plus désavantagés que d'autres et ont donc besoin d'un soutien supplémentaire et de plus de ressources pour être sur un pied d'égalité. L'approche inclusive consiste à changer de perspective. L'accent n'est plus mis sur les déficiences mais bien sur la création d'une atmosphère inclusive pour tous.

**Interrogez-vous sur le concept d'espace sûr.** On parle souvent de la mise en place d'un espace sûr quand, de fait, cela n'existe pas vraiment. Vous pouvez favoriser la sécurité en appliquant différentes stratégies évoquées ici, mais il y aura toujours des cas de figure dans lesquels la sécurité des individus peut être remise en cause. Une remarque stupide, l'énervernement ou le manque de transparence sont susceptibles de mettre les jeunes mal à l'aise ou de les inquiéter, ce qui nuirait à la dynamique de groupe. Prenez-en conscience, accordez-vous un temps de réflexion et gardez le contact avec les individus pour repérer les situations de ce type et réagir de manière appropriée.

### Établissez des mécanismes de soutien

Créer un environnement psychologique positif et un climat de confiance suppose d'**établir des mécanismes de soutien pour lever les obstacles à la participation et identifier les besoins des participants**. Par exemple, puisque vous ne pouvez pas supposer que tous parleront la même langue, faites appel à des médiateurs linguistiques expérimentés. Si nécessaire, des interprètes en langue des signes et d'autres services d'assistance doivent être proposés. Les équipes de volontaires du corps européen de solidarité peuvent bénéficier d'une mesure essentielle, le **tutorat renforcé** (voir ↘ p. 58) Les tuteurs, au même titre que d'autres personnes jouant un rôle de soutien, sont des référents



importants pour les activités de ce type. Impliquez les tuteurs dès le départ. Consacrez un certain temps à l'établissement d'une relation de confiance, et donnez à tous les participants l'occasion de faire connaissance en passant de bons moments ensemble. Ainsi, ils se sentiront suffisamment à l'aise pour demander de l'aide en cas de besoin ou dans une situation d'urgence.



Information sur le corps européen de solidarité : Vous pouvez demander une aide financière pour le tutorat renforcé, c'est-à-dire la préparation, la mise en œuvre et le suivi d'activités sur mesure. Consultez le guide du [corps européen de solidarité](#).

En règle générale, il est important que les jeunes participants sachent qui contacter en cas d'urgence et comment procéder (vous pouvez par exemple mettre à leur disposition une liste de coordonnées).

Si des participants viennent avec un auxiliaire de vie, certains aspects spécifiques – comme l'hébergement ou le rôle de l'auxiliaire dans le cadre du projet – doivent être précisés. Pensez-y en préparant votre demande. N'oubliez pas que certaines personnes en situation de handicap préfèrent ne pas partager leur chambre avec leur auxiliaire de vie. Mais vous devez toutefois faire en sorte que cette personne reste à proximité.

Pour en savoir plus sur la place des auxiliaires de vie pendant les réunions de jeunes, lisez [Putting support systems into place](#) (Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 27).

Il est généralement très bénéfique d'établir des structures de soutien entre pairs pour que les jeunes puissent s'entraider, d'égal à égal. Par exemple, en faisant pression sur les jeunes non handicapés pour qu'ils « aident » leurs camarades en situation de handicap, vous ne feriez que reproduire des structures sociales oppressantes et cela gâcherait l'expérience de tous les participants.

« Je ne savais pas faire certaines choses et je n'avais pas confiance en moi, alors je pensais que je n'arriverais à rien. Mais j'ai rencontré beaucoup de personnes qui m'ont aidé à croire en moi, et après cette expérience je sais que je peux tout faire si je le veux vraiment. »

**Jeune tchèque ayant participé au projet international Building Bridges, un échange de jeunes inclusif**

## Dynamique de groupe

Il arrive souvent que les jeunes non handicapés n'aient jamais côtoyé de personnes en situation de handicap auparavant. Les premières rencontres se font parfois dans un climat de peur et d'incertitude, du moins au début. Dans ce cas, pendant les premiers jours du projet il peut être utile de consacrer plus de temps aux **activités de consolidation du groupe** (voir [p. 44](#)) que vous ne le feriez dans un groupe plus homogène. Cela permet à tous les participants de faire connaissance sur un plan plus personnel et d'interagir de manière constructive. **Surveillez la dynamique du groupe** et favorisez une gestion efficace des conflits. Ces deux éléments sont indispensables à la réussite du projet et à la satisfaction du groupe.

Pour faciliter les interactions positives au sein du groupe, élaborer un **accord collectif** avec les jeunes ou les volontaires. Vous pouvez y aborder des questions telles que : « Qu'est-ce qui compte pour moi dans mes interactions avec les autres ? ».

Invitez tous les participants à faire part de leurs besoins et de leurs idées, et écrivez ce sur quoi tout le monde s'accorde. Vous pourrez ensuite afficher le résultat, bien visible, dans la salle de réunion. Si tous les participants ne sont pas en mesure de le lire en raison d'une déficience visuelle ou



de difficultés de lecture, il peut être judicieux de relire l'accord à voix haute chaque matin. En cas de conflit ou de difficulté, référez-vous au contenu de l'accord. N'hésitez pas à l'adapter au cours du projet. Le processus d'élaboration de l'accord est l'occasion pour chacun de faire entendre ses préoccupations et de développer son empathie.



Pour en savoir plus sur le processus d'élaboration d'un accord collectif, consultez la section **Group agreements** (Kreisau-Initiative, 2017, p. 92).

Faites en sorte que les jeunes sachent **comment bien occuper leur temps libre**. Montrez-leur les lieux qui sont à leur disposition, comme des salles de sport ou des salles communes. Proposez-leur des jeux de société, du matériel de loisirs créatifs et des équipements sportifs, pour qu'ils développent des relations fécondes. S'ils souhaitent explorer les environs/la ville, préparez un guide et aidez-les à trouver des destinations et des moyens de transport accessibles.

### Interactions avec des personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé

#### RÉFLEXION

Favorisez-vous l'inclusion des personnes en situation de handicap ?  
Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?  
Comment pouvez-vous aborder ce sujet dans le cadre de votre projet ?



Malheureusement, les personnes non handicapées n'ont pas tous les jours l'occasion d'interagir avec des personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé. Par conséquent, elles ont souvent peur de mal faire ou elles en font trop pour aider, même lorsqu'on ne leur demande pas. À tel point parfois qu'elles sont intrusives et envahissent l'espace personnel des autres. Sans oublier que les idées préconçues

sur le handicap sont nombreuses. Elles découlent souvent d'un manque d'interaction et d'une méconnaissance des structures sociales, voire d'une forme d'ignorance. Il existe bien sûr des lignes directrices qui peuvent vous aider à examiner votre comportement et vos actions, mais il faut souligner que ce sont pas les personnes en situation de handicap qui ont besoin de telles lignes directrices.

De fait, nos actions devraient plutôt être guidées par **des principes simples valables pour toute interaction humaine** :

- Ne faites pas aux personnes en situation de handicap ce que vous ne feriez pas à qui que ce soit d'autre (caresser leur cheveux, les toucher sans raison, etc.).
- Appliquez le principe fondamental « **Rien pour nous sans nous** ». Assurez-vous que les personnes en situation de handicap contribuent activement à la prise de décisions.
- Confiez-leur des **rôles de leaders**, si elles sont intéressées. Cela donnera aux autres participants l'occasion de constater leur force et leur volonté, et de remettre en question leur propre comportement et leurs préjugés.
- **Ne faites jamais de suppositions, posez des questions**. Une personne en fauteuil roulant n'a pas nécessairement besoin d'aide pour franchir un petit obstacle. Les personnes en situation de handicap savent comment évoluer dans une société non inclusive. Si elles ont besoin d'aide, elles le demandent. Et si vous voyez quelqu'un en difficulté, proposez votre aide et n'agissez que si elle est nécessaire.
- Présentez aux participants des **modèles positifs** auxquels ils peuvent s'identifier et dont ils peuvent apprendre.



## Communiquer de manière inclusive

L'utilisation **du langage et de la communication** est un autre aspect crucial, elle va de pair avec l'accessibilité de l'information et la participation effective. En dehors du fait qu'il est possible que tous les participants ne parlent pas la même langue, dans des groupes dont les participants ont des capacités variées la communication en langue maternelle et en langue étrangère peut être plus ou moins facile. Certains jeunes peuvent utiliser la langue des signes, des pictogrammes ou d'autres moyens de communication. Certains besoins, tels que la visualisation des contenus écrits ou la traduction des documents de travail, doivent être pris en compte dès la conception du projet pour éliminer autant que possible les obstacles visibles et invisibles en matière de langage et de communication. La communication entre toutes les parties prenantes doit être activement soutenue.



Au début de votre projet, il est possible que vous ne connaissiez pas les modes de communication privilégiés par les participants. Certains jeunes n'oseront peut-être pas dire qu'ils ne comprennent pas certaines choses. Pour faciliter la communication pendant votre activité, plusieurs stratégies peuvent être mises en place.

Vous pouvez par exemple **généraliser le recours à la communication inclusive**. Simplifiez la communication d'informations en utilisant la méthode Facile à lire et à comprendre (FALC), un langage clair et simple, des explications étape par étape, le langage corporel, des représentations visuelles, des gestes, des images, des symboles ou des objets, dans l'optique de rendre les informations accessibles à tous les participants. Privilégiez la **communication visuelle**, sous forme

de graphiques simples, en particulier lorsque vous présentez des sujets abstraits et complexes.



Pour en savoir plus sur le langage et la communication dans le cadre de l'éducation inclusive à l'échelle internationale, consultez la publication **↳ Perspective: Inclusion** (Kreisau-Initiative, 2017).

Vous pouvez aussi opter pour une **approche multisensorielle** de la communication. Si l'un des sens (vision ou ouïe) est déficient ou absent, c'est l'autre qui est sollicité pour permettre l'assimilation des informations. Cela consiste par exemple à fournir une description orale des images ou à compléter les textes par des images. Les textes qui comprennent des symboles, des couleurs et des dessins sont plus faciles à comprendre et font moins appel aux capacités de lecture. Ainsi, vous proposerez plusieurs modes de communication couvrant une grande variété de besoins.

Faites preuve de patience. **Vérifiez toujours que tout le monde a bien compris les informations données**. Si ce n'est pas le cas, reprenez vos explications. Laissez aux participants assez de temps pour réfléchir et poser des questions.

Il existe des **recommandations générales concernant la communication avec des personnes en situation de handicap**. Elles peuvent vous aider à identifier les points qui méritent une attention particulière. Mais en tout état de cause, le meilleur moyen de vous familiariser avec les besoins en matière de communication est d'en parler aux participants. Pour rendre ce processus plus amusant, n'hésitez pas à organiser des activités de groupe permettant aux participants de découvrir leurs préférences respectives, par exemple des entretiens multisensoriels qui



doivent être réalisés en langue des signes, à l'aide d'images, en parlant, etc.

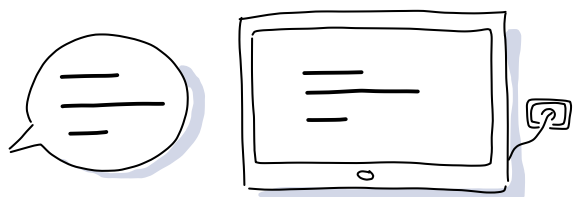


Consultez le document Factsheet 2.5

➤ **10 key principles when communicating with people with disabilities** (Chupina, K., 2020, dans IJAB (éd.), p. 27).

Pour faire tomber les barrières qui entravent la communication et garantir l'accès de tous à l'ensemble des informations, il peut être utile de faire appel à des **médiateurs linguistiques** (qui savent notamment comment utiliser un langage simple), à des **interprètes en langue des signes** ou à des systèmes de **sous-titrage en temps réel** (les paroles et les contenus audio sont retranscrits et s'affichent sur un écran presque instantanément).

Attention : tout comme la langue écrite et orale, **la langue des signes varie d'un pays à l'autre** à travers le monde. Il existe une langue des signes internationale, proche de la langue des signes américaine, mais ne partez pas du principe que tous les participants qui signent seront en mesure de l'utiliser. Vous devrez peut-être faire appel à différents interprètes en langue des signes.



« Ma plus grande inquiétude était liée à la communication, à la langue. J'avais peur de ne pas pouvoir parler aux autres. Heureusement, cette crainte s'est vite envolée. J'ai compris que le projet Building Bridges avait justement pour but d'établir des ponts pour faciliter la communication. Je me suis mis à discuter davantage avec les autres participants, ils m'ont compris et en plus ils m'ont aidé. »

**Jeune polonais ayant participé au projet international Building Bridges, un échange de jeunes inclusif**

Les jeunes disent souvent craindre de ne pas pouvoir communiquer. Utilisez l'**animation linguistique** et d'autres méthodes et activités permettant aux jeunes de **mettre en pratique des stratégies de communication verbale, non verbale et alternative**. C'est un bon moyen de leur montrer, avec légèreté, que la communication n'est pas si difficile. Cela stimulera la communication entre les participants, en les incitant à mettre en place leurs propres stratégies pour communiquer entre eux.

Pour en savoir plus sur l'animation linguistique, lisez ➤ **Language animation – the inclusive way.** (IJAB (éd.), 2017).





Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : Vous pouvez demander une aide financière au titre du soutien pour l'inclusion afin d'éliminer les entraves à la communication. Pour en savoir plus, consultez le chapitre Soutien pour l'inclusion dans les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité ➔ p. 55.

Le mode de communication est certes important, mais la manière de le mettre en œuvre l'est tout autant. **Donnez le ton.** Utilisez un **langage positif, sensible à la diversité et inclusif (non discriminatoire)** : ainsi tous les participants se sentiront accueillis et acceptés, ils auront véritablement le sentiment d'appartenir au groupe.

Le langage inclusif fait appel à un vocabulaire qui évite l'exclusion et la perpétuation des stéréotypes. Il abandonne les termes descriptifs qui laissent entendre que certains individus (ou groupes d'individus) sont moins importants, impuissants, etc. N'oubliez pas que ce que vous dites a un effet sur le ressenti et les résultats des participants. Les membres de l'équipe encadrante, dont vous faites partie, sont entendus et écoutés. Si vous décrivez une personne en utilisant des termes tels que « démunie », « dépendante » ou « pitoyable », vous transmettez cette image aux autres et vous influencez leur perception de cette personne. Vous devez donc accorder une grande importance à vos mots et à vos gestes, sans sous-estimer leur puissance.





## Concevoir un processus d'apprentissage inclusif



Pour concevoir une expérience d'apprentissage inclusive, il faut avant toute chose admettre que chaque apprenant est différent. Il ne s'agit pas uniquement de proposer des activités accessibles, mais de faire en sorte que le champ des expériences d'apprentissage s'élargisse pour tenir compte des besoins liés non seulement au handicap mais aussi à la diversité humaine dans son ensemble. **La prise de conscience et l'empathie sont deux éléments fondamentaux pour la conception d'expériences inclusives. La prise de conscience permet de reconnaître la diversité des apprenants et l'empathie permet de tenir compte de leurs besoins dans tout ce que nous faisons.**



### RÉFLEXION

Vous avez sans doute déjà eu l'occasion d'élaborer des programmes pour différents projets. Que devez-vous faire autrement pour que celui-ci soit véritablement inclusif ?

### Programme d'un projet de jeunesse inclusif

Un **programme bien planifié** et **des méthodes soigneusement choisies** donnent à votre équipe et à vos jeunes la sécurité nécessaire et orientent les actions communes. Il convient de trouver le bon équilibre entre temps de travail et récréation, entre apprentissage et détente. Le programme doit être élaboré **AVEC les jeunes**, pas seulement POUR eux.

N'oubliez pas cependant que vous n'êtes jamais à l'abri d'un **imprévu**. Demandez-vous si votre programme est suffisamment souple pour vous laisser le temps de gérer cet imprévu si nécessaire. En règle générale, **le rythme des**

**projets inclusifs est moins soutenu**. Au sein de votre groupe, certaines personnes se fatigueront plus rapidement que d'autres, d'autres encore ne pourront pas se concentrer longtemps et auront besoin de faire plus de **pauses**. Assurez-vous que votre programme comporte suffisamment de pauses.

Puisque les activités prévues sont souvent nombreuses, il est toujours utile de **présenter chaque matin le programme de la journée**. Cela donne un cadre et renforce le sentiment de sécurité. En plus de cela, n'hésitez pas à rappeler régulièrement la suite du programme, car certaines personnes auront peut-être du mal à retenir les détails. Certains participants ont besoin d'être davantage **guidés** et pourraient être un peu perdus en l'absence d'un cadre. Prévoyez des activités fixes (voir le paragraphe sur les rituels **➤ p. 45**), qui donneront à votre programme une structure et un axe. **Expliquez tout ce que vous faites**. Faites en sorte que les jeunes sachent toujours pourquoi ils font ce qu'ils font. Il sera plus facile pour certains de suivre une activité s'ils en comprennent la finalité.

**Des temps de réflexion et des évaluations régulières** donnent aux jeunes la possibilité de s'exprimer sur les activités (pistes d'amélioration, nouvelles activités à intégrer au programme, etc.) Ce processus d'évaluation peut être trop abstrait pour certains participants. Prévoyez un temps de réflexion ou un bilan immédiatement après une session ou une activité pour que l'expérience soit encore « fraîche » dans leur esprit. **Synthétisez les activités** ou les processus d'apprentissage et posez des questions pour orienter la réflexion des participants sur leurs expériences. Veillez à mettre en place un **cadre protégé** dans lequel les jeunes peuvent faire entendre leurs préoccupations et leurs besoins (exercices d'évaluation, par exemple). Certains participants ne seront pas

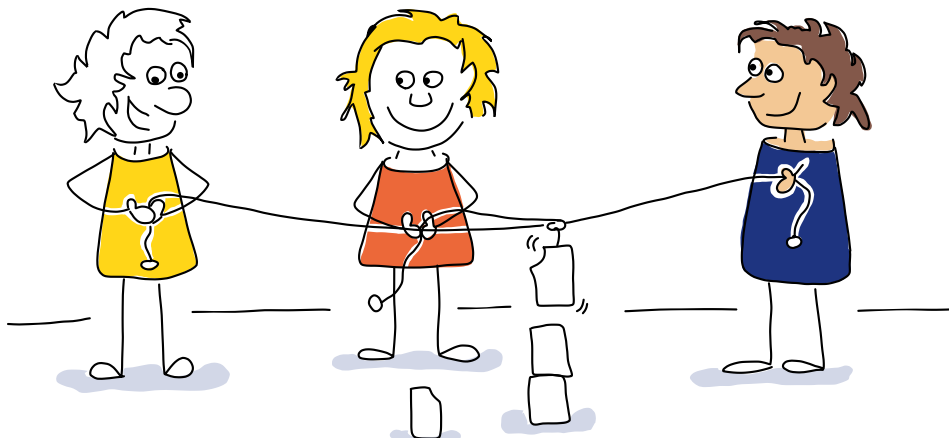
suffisamment à l'aise pour prendre la parole au sein d'un groupe, même restreint. Indiquez aux jeunes qu'il est possible d'organiser des entretiens individuels avec des membres de l'équipe et assurez-vous qu'ils savent **vers qui se tourner pour obtenir de l'aide**.

**La participation active ne s'arrête pas au partage d'idées, elle se manifeste aussi par les actions.**

Chargez les jeunes d'organiser et d'animer des activités, cela leur donnera la possibilité de partager leurs connaissances et de mettre leurs capacités en pratique. Restez à leur disposition pour les soutenir. Dans le même temps, n'oubliez pas que certains participants n'auront peut-être pas l'habitude de prendre des décisions par eux-mêmes, ou de voir leur opinion prise en compte. Prenez le temps de les impliquer dans le processus. Encouragez-les (pas à pas !), écoutez-les attentivement et surtout montrez-leur que leurs idées ont de la valeur en les mettant en pratique lorsque c'est possible. Mais attention : rappelez-vous qu'il n'y a pas grand-chose de plus frustrant et décourageant que d'être invité à donner des idées pour qu'il ne se passe rien ensuite. Si vous demandez aux jeunes **de contribuer à la prise de décisions, prenez-les au sérieux**. Appuyez-vous sur leurs idées pour améliorer votre projet et, le cas échéant, expliquez de manière transparente pourquoi elles ne peuvent pas être appliquées.

Pour optimiser le processus d'apprentissage inclusif, les éléments suivants doivent être intégrés à votre programme :

- Les **activités de consolidation du groupe** forment la base du processus. Elles sont importantes car elles permettent aux membres de faire connaissance et de développer un sentiment d'appartenance au groupe. Généralement divertissantes, elles servent à briser la glace, mais elles contribuent aussi à établir une atmosphère positive et une coopération efficace entre les jeunes. Dans les groupes inclusifs, elles peuvent prendre plus de temps et cela doit être pris en compte dans l'élaboration du programme.
- Les **activateurs** redonnent de l'énergie et stimulent la concentration du groupe. Lorsque vous en parlez, présentez-les comme **des activités ou des méthodes** plutôt que comme des jeux. En effet, selon l'âge des participants, certains groupes peuvent avoir des a priori et associer le terme de « jeu » à une activité enfantine. Pour certains, ces exercices peuvent sembler un peu ridicules et dans ce cas ils ont plus de mal à surmonter leur gêne et à participer pleinement. Il est toujours bon que les modèles des jeunes – chefs de groupe et membres de l'équipe – participent aussi à ces activités et n'hésitent pas à s'amuser.



Vous cherchez des activateurs inclusifs ? Vous trouverez des idées dans la publication

➤ **Game-Creator: DIY** (s. d.).



- L'**animation linguistique** (➤ p. 41) aide les participants à dépasser la barrière de la langue et favorise donc la communication et la coopération. Des jeux axés sur l'animation linguistique peuvent être utiles pour explorer les préférences en matière de communication, très diverses au sein d'un groupe inclusif. Ils sont l'occasion pour les participants d'améliorer leur communication non verbale ou d'apprendre à dire des choses simples – « Merci », « Comment vas-tu ? », etc. – en langue des signes. Vous pouvez aussi, par exemple, partir à la découverte des bruits d'animaux dans les différentes langues des participants. C'est souvent très amusant !
- Le **travail sur les objectifs d'apprentissage** (voir le paragraphe sur le parcours personnel ➤ p. 27) aide les jeunes à comprendre et analyser leurs processus d'apprentissage. Parmi les outils recommandés, on peut citer le Youthpass, qui invite les apprenants à prendre conscience de leurs propres processus d'apprentissage, ce qui les conduit à définir des axes d'apprentissage et à examiner leurs acquis.

Découvrez ce que permet le  
➤ **Youthpass** (Youthpass, s. d.), conçu comme un outil permettant de reconnaître et de documenter les processus et les acquis d'apprentissage.



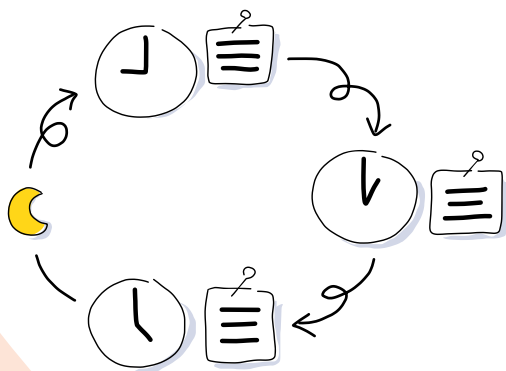
- Demandez aux jeunes ce qu'ils espèrent apprendre au cours du projet. Interrogez-les au début du projet (voire pendant la phase de préparation) sur leurs attentes et leurs objectifs d'apprentissage. Mettez à profit les temps de réflexion et les évaluations quotidiennes pour repérer les moments importants et réfléchir aux étapes suivantes. Avec vos partenaires, préparez-vous à accompagner les jeunes tout au long du processus, y compris une fois le projet terminé. Toutefois, sachez que certains jeunes risquent de trouver cette démarche très abstraite. Donnez-leur des conseils (individuellement si nécessaire et si possible) et posez-leur des questions précises. Écoutez-les attentivement et reformulez leurs propos avec vos propres mots pour vous assurer que vous les avez bien compris. Vous pouvez mettre en place un journal contenant des questions autour du programme, pour que leurs réflexions et leurs idées soient **durablement conservées**.
- Lors de l'élaboration du programme, ne négligez pas le **temps libre**, qui donne aux jeunes la possibilité de se détendre mais aussi de réfléchir. Le temps que les jeunes passent ensemble dans un cadre informel est souvent propice à de précieux apprentissages.

### Établir une routine grâce aux rituels

Les **rituels (de groupe)** donnent au projet une forme de routine. Il s'agit d'activités régulières et répétées. En tant que telles, elles sont particulièrement importantes pour les jeunes qui doivent être guidés dans un cadre structuré pour se sentir à l'aise et se détendre (c'est notamment le cas des personnes ayant un handicap psychosocial ou intellectuel). Les rituels favorisent les liens, renforcent le sentiment d'appartenance et de sécurité et, surtout, constituent des points de référence.

Voici quelques exemples de rituels de groupe :

- Tous les matins, réunissez tout le monde et formez un cercle. Faites-le à la même heure, au même endroit et en suivant la même structure chaque matin. **Ainsi, tous les participants savent où aller et que faire immédiatement après le petit-déjeuner.** Cette réunion en cercle peut comprendre les éléments suivants : un chant, un activateur, une **présentation du programme du jour** et un moment permettant aux jeunes d'exprimer ce qu'ils ressentent et ce qui les préoccupe.
- Après le déjeuner, les activités peuvent démarrer en divers endroits. Une autre routine utile consiste à **toujours se retrouver au même endroit (par exemple dans la salle de réunion) après une pause.** Ainsi, les jeunes peuvent venir par leurs propres moyens et ne risquent pas de se perdre en se rendant à chaque fois sur un lieu différent (ce qui peut être une source de stress et d'énerverment). Après un rapide activateur et un rappel de ce qui va suivre, le groupe peut se déplacer ensemble ou une personne en particulier peut être accompagnée par un membre de l'équipe.
- L'**évaluation quotidienne** (par exemple juste avant le dîner) est un rituel indispensable **pour bien terminer la journée.** Là encore, il est judicieux de la faire toujours à la même heure et au même endroit.



## Méthodes applicables aux projets de jeunesse inclusifs



### RÉFLEXION

Analysez vos méthodes préférées. Peuvent-elles fonctionner avec des groupes aux capacités variées ? Quelles seraient les difficultés ? Que changeriez-vous pour que ces méthodes fonctionnent et atteignent leurs objectifs ?




Vous n'avez certainement pas manqué d'excellentes idées, parce qu'à vrai dire c'est ce que nous faisons : nous adaptons sans cesse nos méthodes à de nouveaux contextes, de nouveaux besoins et de nouvelles situations de groupe. Nous ajoutons ou modifions certains points pour que la méthode choisie fonctionne le mieux possible avec un groupe donné. Les méthodes inclusives sont élaborées exactement de la même manière. **Inutile de chercher à réinventer la roue.** Vous pouvez continuer à utiliser les méthodes et les approches que vous préférez. Mais vous devrez parfois, pour tenir compte des handicaps, des besoins et des possibilités des participants, faire preuve de créativité, d'adaptabilité et de simplicité.

Optez pour des méthodes **qui font appel à plusieurs sens et à des capacités différentes**, et qui permettent des processus d'apprentissage globaux. Ainsi, même si les participants ont **chacun leur manière d'apprendre**, ils y trouveront tous quelque chose d'intéressant. Adaptez les méthodes de manière que les jeunes **mobilisent et montrent leurs points forts et leurs capacités**, et puissent ainsi se défaire de l'idée irrationnelle selon laquelle ils sont déficients. Les approches inclusives mettent l'accent sur les compétences et les talents de chaque individu. Vous avez peut-être dans votre groupe une personne qui dessine ou chante particulièrement bien. Les activités de

groupe, qui mettent en jeu les points forts et les capacités de chacun, peuvent parfois mettre certains participants sur le devant de la scène et leur donner confiance en eux. La recherche de points communs est bien entendu indispensable pour tout processus impliquant un groupe. Cela étant, n'hésitez pas à **mettre en lumière les différences, pour que la diversité soit vue comme une bonne chose.**

« Ce qui était bien pour nous, c'est que nous étions tous en dehors de notre zone de confort [...]. Pendant ce projet, j'ai dû faire des choses que je n'avais jamais faites avant avec des personnes que je ne connaissais pas [...]. Mais nous voulions tous faire de nouvelles expériences, découvrir ce qui nous attendait en dehors de notre zone de confort[...]. »

**Jeune grecque ayant participé au projet inclusif  The Mask (Dadanides, 2018).**

**Il y a plusieurs manières d'atteindre un même objectif.** Dans le contexte d'un projet inclusif, tout le monde ne fera pas les choses de la même manière. Mettez des méthodes variées (écriture, dessin, danse, etc.) à la disposition des jeunes pour leur permettre d'atteindre un objectif donné de la façon qui leur convient le mieux. Leur donner la possibilité de choisir comment procéder, c'est déjà un moyen de les autonomiser. Si plusieurs activités sont proposées, ne vous contentez pas de leur expliquer. Dans la mesure du possible **permettez-leur de les essayer** (par exemple au cours d'ateliers découverte organisés au début du programme). Tout le monde n'a pas la possibilité de visualiser les activités. En faisant un essai, les jeunes obtiennent une idée plus précise de ce qu'implique l'activité et peuvent plus facilement décider de ce qu'ils veulent faire. **Changez de**

**cadre pour stimuler les participants et leur offrir une plus grande variété.** Proposez des activités individuelles ou en groupes plus ou moins grand. Certaines personnes sont toujours plus à l'aise dans les petits groupes et gèrent mieux leurs émotions.

### Phase finale d'un projet inclusif

La **phase finale** d'un projet est celle de **la transition** entre le projet et le retour des jeunes à leur vie « normale ». C'est un moment important, en particulier s'ils ont établi des relations fortes et des liens d'amitié. Certains jeunes ont des situations familiales difficiles ou vivent dans des institutions régies par des règles strictes, et peuvent se sentir mal à l'idée d'y retourner. D'autres peuvent être transformés par cette expérience et ne pas savoir quelle décision prendre pour poursuivre leur parcours personnel. Il est donc essentiel de planifier cette phase avec le plus grand soin et d'organiser des activités qui permettent aux jeunes de mieux appréhender la suite et de faire ressortir leurs émotions positives.



Voici quelques idées pour optimiser la phase finale de votre projet de jeunesse inclusif :

- ➔ Un **événement final** (spectacle ou exposition) est un outil efficace. Chaque participant est invité à faire part de ses réussites personnelles dans le cadre du processus d'apprentissage. C'est un moment de joie et d'expression d'émotions positives. Les personnes en situation de handicap, qui ne se sentent pas souvent appréciées par leurs camarades non handicapés, sont valorisées et pleinement intégrées. Pour les personnes non handicapées, cela peut encore contribuer à faire évoluer leur point de vue et leur comportement vis-à-vis des personnes en situation de handicap.



➔ Les activités d'apprentissage européennes ont un **impact durable** sur la vie des jeunes. Par conséquent, la projection dans l'avenir est un élément essentiel du travail sur le **parcours personnel** (➔ p. 27). Ce processus abstrait sera sans doute plus simple pour certains participants que pour d'autres. **Simplifiez-le** en posant des questions qui orientent la réflexion et en donnant des exemples.

➔ L'évaluation finale est un rituel indispensable qui permet aux participants de se dire au revoir et de clôturer le projet en se concentrant sur des émotions positives. Partager des impressions et des idées, entendre ce que les autres ont à dire, se laisser surprendre et émouvoir... Ces expériences aussi sont très précieuses. Choisissez des méthodes appropriées qui permettent à tout le monde de participer. Une évaluation écrite n'est sans doute pas la meilleure solution si certains membres du groupe ont des difficultés pour écrire. Accompagnez ce processus en proposant par exemple une sélection d'images positives, des traductions ou des méthodes créatives.

Vous trouverez des idées dans la section dédiée aux méthodes d'évaluation dans le document ➔ **Inclusion A to Z** (SALTO-YOUTH, 2014, p. 115).

➔ Tous les participants aux projets européens pour la jeunesse ont le droit de recevoir un ➔ **Youthpass**. C'est à la fois un certificat et un processus qui aide les participants à prendre conscience de leur parcours d'apprentissage et à réfléchir sur leur évolution à l'issue d'un projet de jeunesse européen. Youthpass atteste des acquis d'apprentissage des participants en incluant leur autoévaluation

au certificat officiel, et reconnaît ainsi la participation à ce type de projet comme une expérience éducative. Cette reconnaissance officielle donne aux jeunes en situation de handicap la possibilité de mettre en avant leurs compétences nouvellement acquises auprès d'organisations, d'employeurs potentiels et de conseillers en insertion professionnelle. Pour en maximiser l'effet, n'hésitez pas à organiser une cérémonie festive de remise des certificats.

Pour en savoir plus sur le Youthpass, consultez la publication ➔ **Youthpass Unfolded - also for Inclusion Groups** (SALTO-YOUTH, 2016).



« Comment avons-nous fait de ce projet une expérience extraordinaire ? [...] Notre collaboration a été exceptionnelle. Nous avons été informés en amont des problèmes auxquels nous serions confrontés, et nous étions bien décidés à tous les résoudre. Grâce à ce projet, j'ai fait des rencontres incroyables et inattendues. De vrais amis. Des personnes qui m'ont inspiré. Des personnes qui m'ont rendu heureux. Des personnes que j'ai l'impression de connaître depuis des années, alors que je les ai fréquentées seulement pendant 6 ou 7 jours. »

**Cinéaste grec en situation de handicap ayant participé au projet inclusif**  
➔ **The Mask** (Dadanides, 2018)

## Évaluer les risques

Pour que l'expérience des jeunes pendant le projet soit positive, il est indispensable de prendre en amont les mesures nécessaires pour se préparer à résoudre d'éventuelles difficultés. Même si vous le faites bien, sachez que certaines choses peuvent aller de travers. Et ce n'est pas grave. Gérez la situation étape par étape ! L'essentiel est de **créer un environnement sûr et un climat de confiance** dans lequel il est possible – et même vu comme enrichissant – d'**apprendre de ses erreurs**. Et si tout ne se passe pas comme prévu, vous pourrez toujours rechercher des solutions ensemble.

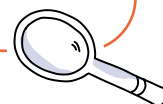


### Élaborez un plan d'évaluation des risques

L'élaboration d'un plan d'évaluation des risques vous permet d'identifier les risques et problèmes qui peuvent survenir pendant un projet et de vous préparer à gérer les imprévus. Ce plan est un outil essentiel pour que vous et votre équipe puissiez réagir rapidement et préserver la sécurité et la santé des jeunes. Interrogez votre équipe et les jeunes sur les **possibles malentendus, erreurs et accidents**. Prenez en compte le cadre général de votre projet, les activités prévues, les déplacements, la sécurité et la santé des jeunes, le lieu d'hébergement et le lieu des activités, les besoins individuels des parties prenantes, les conflits interculturels ou les situations de discrimination. Puis estimez la probabilité de chaque risque et déterminez quel serait un niveau acceptable. **Concentrez-vous sur la prévention**. Mais prévoyez toutefois un plan B, autrement dit les mesures que vous prendrez en cas de problème. Définissez des stratégies claires et répartissez les responsabilités pour que chacun sache ce qu'il a à faire. N'oubliez pas de réexaminer votre plan d'évaluation des risques pendant la phase

d'exécution du projet : **il doit être dynamique et adaptable**.

Vous pouvez vous inspirer des exemples et du modèle qui figurent dans la section **➤ Risk Assessment** (SALTO-YOUTH, 2006, p. 53).



### Évaluation des risques – les jeunes

Le risque de conflits, de malentendus et de comportements discriminatoires ou excluants diminue lorsque les jeunes développent un sentiment d'appartenance au groupe et peuvent s'appropriier le projet. Mais le risque zéro n'existe pas. De telles situations peuvent se produire à tout moment. Leurs causes sont diverses et variées, prévisibles ou imprévisibles. Vous devez donc faire preuve de vigilance et de souplesse.

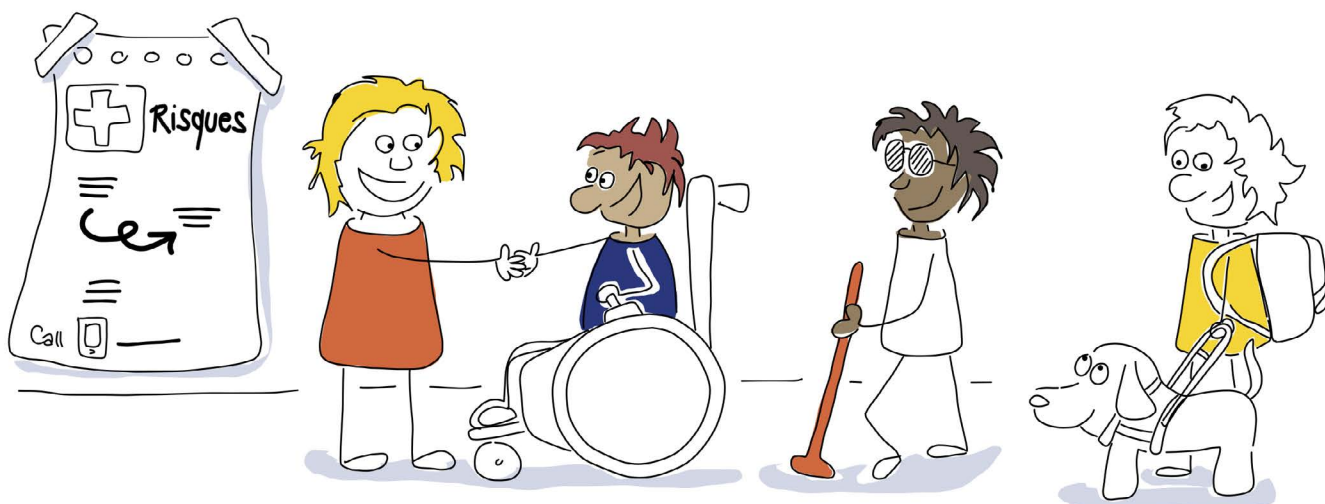
**Chaque perturbation doit être traitée en priorité**, rapidement et en toute transparence. Préparez-vous à modifier votre programme pour prendre le temps de régler les problèmes qui se présentent. Mais gardez à l'esprit qu'ils ne seront pas tous visibles. Des évaluations et des entretiens réguliers, qui donnent aux jeunes l'occasion de s'exprimer dans un cadre confidentiel, peuvent faciliter leur repérage et la mise au point de stratégies pour les résoudre.

La préparation d'un **accord (collectif)** (voir **➤ p. 38**) peut améliorer la gestion des conflits. Entamez un dialogue ouvert en invitant les jeunes à indiquer ce qui compte pour eux dans leurs interactions avec les autres. Cette démarche leur permet de s'interroger sur leurs propres besoins, mais aussi d'entendre ce que souhaitent les autres

participants et de développer leur empathie. En cas de conflit, il peut être très utile de faire référence à l'accord collectif.

Dans les groupes rassemblant des membres aux capacités variées, **les angoisses et les incertitudes** ne sont pas rares. Certains comportements, comme l'impulsivité ou le manque d'attention – qui comptent parmi les symptômes de personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (TDAH ou trisomie 21) – peuvent être à l'origine de tensions et inciter certaines personnes à s'éloigner des autres. À partir d'un certain point, ces problèmes deviennent visibles. Essayez de repérer les situations de ce type avant qu'elles ne dégénèrent. Une conversation ouverte et franche suffit souvent pour arranger rapidement les choses.

Vous constaterez peut-être que certaines personnes ne souhaitent pas **toucher** d'autres personnes en situation de handicap ou polyhandicapés et l'expriment parfois de manière blessante. Il est important d'éviter ce genre d'expérience. Au début du projet, mieux vaut limiter les contacts physiques, pour donner aux jeunes le temps de s'habituer les uns aux autres et d'apprendre à se connaître sur le plan personnel. N'oubliez pas que vous êtes un modèle, n'hésitez pas à mettre ce rôle en avant. La manière dont vous interagissez avec les membres de votre groupe donne l'exemple aux participants



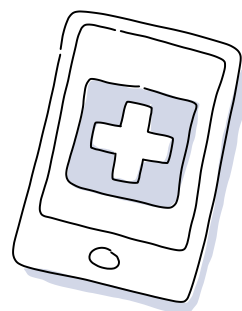
## Évaluation des risques – l'équipe

- Abordez la gestion des risques avec votre équipe. Veillez à ce qu'elle connaisse le plan d'évaluation des risques, ainsi que les mesures et les dispositifs de sécurité sur le lieu des activités et le lieu d'hébergement. **Définissez clairement les responsabilités de chaque membre de l'équipe** et décrivez les plans d'action pour que tout le monde sache quoi faire ou qui contacter en cas d'urgence ou de difficulté.
- Distribuez une liste sur laquelle figurent les **numéros d'urgence**, ainsi que les coordonnées des chefs de groupe et des membres de l'équipe.
- Les membres de votre équipe jouent chacun un rôle unique dans le cadre de votre projet. Ils créent des liens personnels avec les jeunes et sont amenés à observer une grande variété de situations. Leurs perspectives et leurs approches sont très importantes car personne ne peut être partout en même temps. Insistez bien sur ce point auprès de votre équipe. **Évoquez les incertitudes et des situations difficiles, ainsi que les moyens à déployer** en amont pour mieux s'y préparer.
- Aidez votre équipe à bien comprendre les **valeurs du travail de jeunesse** et leur mise en pratique.
- Assurez-vous que **les chefs de groupe connaissent toutes les informations importantes sur les participants** et transmettez à votre équipe tous les renseignements utiles : allergies alimentaires, épilepsie (qui suppose de faire attention à l'éclairage), médicaments, facteurs déclenchant des crises, etc. Les chefs de groupe doivent aussi avoir à leur disposition les coordonnées des parents à contacter en cas d'urgence.

- Établissez une relation de confiance avec toutes les parties prenantes, cela vous permettra de **vous soutenir mutuellement** en cas de problème.
- Prévoyez des **évaluations régulières (quotidiennes)**. Elles peuvent mettre en lumière certaines difficultés, et ainsi éviter que les choses ne se passent pas comme prévu. Et parce que vous formez une équipe, vous avez la possibilité de rechercher une solution ensemble, pour réagir rapidement et apporter les modifications nécessaires.
- Évoquez avec votre équipe la **sécurité des jeunes**. Communiquez les informations importantes au sujet de la protection de l'enfance et des comportements inappropriés (insultes, discrimination, exclusion, etc.), en insistant sur la nécessité de les contrer.
- Apprenez à votre équipe à **reconnaître les comportements discriminatoires** et à réagir de manière appropriée.



La publication [Guidelines for good practice. Young person safety and youth exchange programmes](#) (Léargas, 2004) contient des informations précieuses sur la sécurité des jeunes dans le cadre des échanges de jeunes.





## Assurer le suivi

Les projets de jeunesse ne s'arrêtent pas au moment où les jeunes se disent au revoir. Une bonne partie des apprentissages se font après le projet, lorsque chaque participant est de retour chez lui et a eu le temps et l'espace nécessaire pour bien assimiler les expériences vécues.



Le **suivi** fait partie intégrante de l'évaluation, de la planification durable des projets, du renforcement de la qualité du travail de jeunesse et du soutien continu apporté aux jeunes. Pour le suivi de votre projet, mettez **l'accent sur des aspects liés à l'inclusion, la diversité et la participation des jeunes ayant moins d'opportunités.**

Voici comment le suivi peut avoir des répercussions sur le caractère inclusif de votre projet ainsi que sur les personnes impliquées :

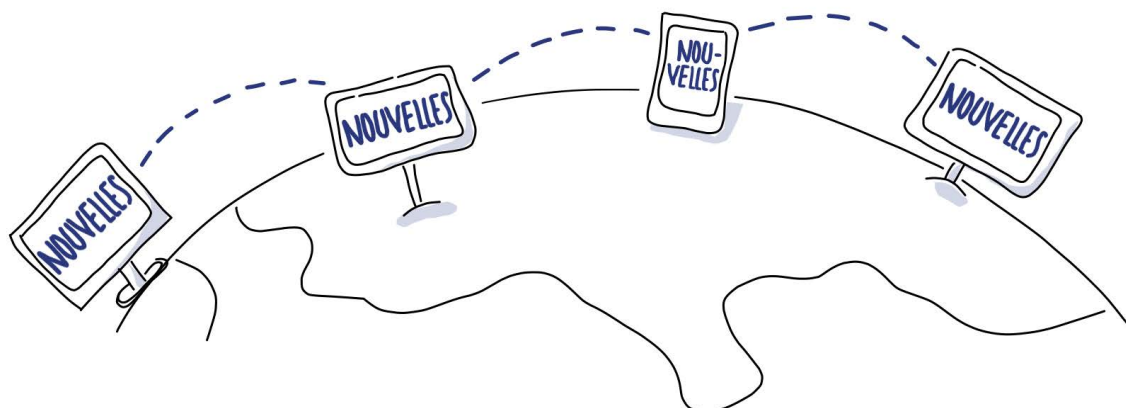
- Invitez les membres de **l'équipe de votre projet** à analyser leur expérience de travail auprès de jeunes aux capacités variées. C'est une étape importante qui leur permettra de progresser et d'apprendre les uns des autres. Évoquez les difficultés, mais aussi les réussites, et demandez aux intervenants de partager leurs points de vue ou de raconter des expériences

similaires. Qu'ont-ils appris et que feront-ils différemment pour que le prochain projet auquel ils participeront soit encore plus inclusif et sensible à la diversité ? Réfléchissez aux moyens d'améliorer la qualité de leur travail. Incitez-les à suivre des formations pertinentes pour progresser



Explorer la méthode de la consultation des pairs, présentée par exemple dans **Peer consulting** (Coverdale, s. d.) pour aider les membres de votre équipe en vous appuyant sur les connaissances et les expériences de leur pairs.

- Les **chefs de groupe** sont souvent des professionnels qui travaillent avec les participants au quotidien dans leur cadre habituel. Au cours du projet ils ont l'occasion d'observer le comportement de ces jeunes dans un environnement différent. Dans la mesure où ils portent un regard extérieur sur le processus, ils sont souvent agréablement surpris par ce qu'ils découvrent. Encouragez-les à réfléchir à ces nouvelles perspectives, car **elles pourraient grandement influencer leur approche professionnelle.** Recueillez leurs commentaires et leurs avis pour orienter l'évolution à long terme de votre projet



inclusif, car ils disposent de connaissances particulières sur les participants.

- Évaluez votre projet avec votre **réseau intersectoriel de partenaires**. Tenez compte de tous les commentaires des participants, des membres de l'équipe et des chefs de groupe. Qu'en retirez-vous ? Réexaminez les objectifs que vous aviez fixés. Êtes-vous satisfaits de votre réseau de partenaires ? Envisagez-vous d'inviter de nouveaux partenaires (intervenant notamment auprès de groupes cibles spécifiques) à le rejoindre ? Avez-vous pu toucher de nouveaux groupes cibles ? Ce projet a-t-il répondu à vos attentes en matière de diversité ? Avez-vous pu facilement entrer en contact avec des participants potentiels ? Ou bien devrez-vous à l'avenir améliorer vos stratégies et vos supports de communication pour en étendre la portée ? Qu'avez-vous appris et que souhaitez-vous améliorer pour rendre vos futurs projets encore plus inclusifs et sensibles à la diversité ? Conservez précieusement les traces de ces échanges, elles faciliteront la planification de votre prochain projet inclusif.

### Parlez-en autour de vous !

Les **activités qui contribuent à la visibilité, à la diffusion et à la mise à profit de votre projet inclusif, de son succès et de ses résultats** sont essentielles pour toucher un public beaucoup plus large, bien au-delà de la communauté des participants, et pour garantir les effets durables du travail de jeunesse inclusif en Europe. En déployant plusieurs stratégies de diffusion, vous pourrez faire connaître les résultats du projet, les connaissances acquises et les expériences dignes d'intérêt. Cette communication aura pour effet d'accroître la motivation des différents acteurs et viendra enrichir leurs futures activités. **La diffusion des résultats du projet est aussi un excellent moyen de normaliser l'inclusion et la diversité.**

Voici quelques conseils pour optimiser la diffusion :

- Élaborez une stratégie de diffusion avec vos partenaires, **dès la phase de préparation**, afin de lancer certaines activités pendant l'exécution du projet. Tenez compte des points de vue et des besoins de toutes les parties prenantes, demandez-vous **ce que vous souhaitez communiquer** à travers ces activités et comment, mais aussi **à qui vous voulez vous adresser**, en particulier au regard de vos objectifs en matière d'inclusion et de diversité.
- **Faites connaître les résultats, les expériences, les méthodes et les bonnes pratiques** en lien avec votre projet inclusif dans l'optique de **généraliser l'inclusion et la diversité**, mais aussi d'**inspirer** d'autres organisations et travailleurs de jeunesse. Communiquez vos résultats à vos partenaires concernés, sur les réseaux sociaux ou sur des plateformes en ligne telles que la boîte à outils SALTO-YOUTH ou la plateforme des résultats des projets Erasmus+. Adressez-vous aux communautés actives dans le domaine du handicap pour attirer l'attention sur votre projet de jeunesse et sur le travail de jeunesse international et inclusif.
- Assurez-vous de l'accessibilité des supports utilisés pour diffuser les résultats. Vous montrerez ainsi que votre approche est véritablement inclusive, jusqu'au bout. Cela vous donnera par ailleurs l'occasion de toucher de nouveaux groupes cibles. Vous rencontrerez peut-être même de nouveaux partenaires pertinents et des jeunes intéressés.
- **Les jeunes jouent un rôle multiplicateur important pour les projets internationaux.** Demandez-leur de témoigner, de partager leurs expériences et d'**informer leurs pairs**



de tout ce qu'offrent Erasmus+ Jeunesse et le corps européen de solidarité. Invitez-les à écrire un compte rendu du projet pour la lettre d'information de l'organisation, ou préparez un événement dans votre organisation ou votre communauté locale avec le soutien des partenaires du projet.

### Retour à la maison

Certains jeunes reviennent transformés, d'une manière ou d'une autre, par ce qu'ils ont vécu ou appris au cours du projet. Ils ont donc parfois **du mal à retrouver la place** qu'ils avaient auparavant auprès de leurs pairs ou dans leur cadre familial. Pour se réadapter, ils peuvent avoir besoin d'un **soutien personnel plus fort**. Ils n'ont pas toujours parmi leurs proches une personne capable de les aider à gérer toutes leurs émotions. Abordez la question du soutien **dès la phase de préparation du projet**, pour bien montrer que c'est une étape cruciale du processus qui mérite un vrai travail en amont. Favorisez le partage de bonnes pratiques dans ce domaine, pour que les partenaires et les chefs de groupe soient en mesure d'élaborer des stratégies de soutien efficaces.

Veillez à ce que les jeunes puissent s'adresser en toute confiance à des interlocuteurs clés. Envisagez de mettre en place des méthodes ou des stratégies de coaching pour **accompagner le processus de transformation** de manière positive. Si les jeunes sont d'accord, impliquez leurs proches (famille, amis, confidents) pour que ce processus soit aussi inclusif que possible.

Aidez les jeunes à mobiliser leurs nouvelles compétences, connaissances et perspectives pour participer à des activités sociales ou relevant du travail de jeunesse, ou bien pour **s'engager** au sein de leurs communautés locales. Préparez une présentation des groupes locaux et de leurs activités, ainsi que d'autres dispositifs comme le réseau **EuroPeers** (SALTO-YOUTH,

s. d.) Évoquez les autres opportunités proposées par Erasmus+ Jeunesse et le corps européen de solidarité, dont les **activités de participation des jeunes** (Commission européenne, 2021) ou les **projets de solidarité du corps européen de solidarité** (Portail européen de la jeunesse, s. d.).



Vous trouverez des idées pour stimuler l'engagement actif des jeunes dans le modèle de soutien des jeunes mis au point dans le cadre du projet **DARE** (DARE DisAble the barRIers, 2020).

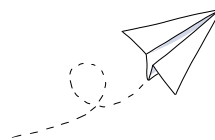
« J'étais sur le point d'abandonner mes études. J'ai eu la chance d'être invité par une organisation locale à participer à un échange de jeunes inclusif en Pologne. C'était mon premier voyage à l'étranger. Je ne parlais pas bien anglais. J'étais timide et mal à l'aise au début. Mais à la fin, je ne voulais plus partir et nous avons tous pleuré. D'une certaine façon, cette expérience m'a transformé. Quand j'ai appris que je pourrais recommencer l'été suivant, j'ai retrouvé ma motivation à l'école. Les travailleurs de jeunesse de l'organisation à l'origine de l'échange m'ont beaucoup aidé. Aujourd'hui, non seulement j'ai progressé en anglais mais je suis certain de terminer ma scolarité cette année. Ces expériences ont bouleversé ma vie. »

**Jeune estonien moins favorisé ayant participé au projet international inclusif Building Bridges**





## Soutien à l'inclusion dans les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité



L'inclusion et la diversité faisant partie des priorités d'Erasmus+ Jeunesse et du corps européen de solidarité, ces deux programmes offrent un **financement supplémentaire** destiné entre autres à couvrir les besoins liés à l'inclusion. Des informations à ce sujet figurent dans les chapitres qui précèdent, mais vous trouverez ici une rapide présentation des mécanismes disponibles.

Rappelez-vous que l'inclusion doit être prise en compte dans la gestion de votre projet dès le début, afin d'éliminer les obstacles à la participation. Cela s'applique aussi à votre budget. Vous devez **prévoir les coûts supplémentaires éventuels, dès la préparation de votre demande**. Pensez aux chefs de groupe supplémentaires, aux accompagnateurs et aux autres personnes impliquées, et prenez-les en compte dans votre demande.



### IMPORTANT

Bien évidemment, il n'est pas toujours possible d'identifier dès le départ toutes les aides nécessaires au titre de l'inclusion. En effet, certains besoins – et les coûts associés – n'apparaissent que lorsque tous les participants à votre projet sont connus. Cependant, pour obtenir une aide financière au titre de l'inclusion dans le cadre d'Erasmus+ Jeunesse et du corps européen de solidarité, vous devez indiquer dans votre demande ce que vos besoins pourraient être, en vous projetant le plus loin possible. Si vous bénéficiez d'une accréditation Erasmus+ ou d'un label de qualité du corps européen de solidarité, il est possible de demander une aide financière au titre de l'inclusion ultérieurement. Toutefois, pour les projets individuels dans le cadre d'Erasmus + Jeunesse ou les projets de solidarité, il n'est pas possible de demander un financement supplémentaire ultérieurement, même lorsque surviennent des besoins qui

étaient impossibles à prévoir au moment de la demande. Essayez d'obtenir toutes les informations utiles pour estimer vos besoins financiers aussi précisément que possible. Cela signifie également que vous devez mentionner les coûts liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap si vous voulez en compter parmi les participants à votre projet. Si vous ne parvenez pas à déterminer avec précision les frais encourus ou si vous ne savez pas comment demander la prise en charge des frais liés à l'inclusion, n'hésitez pas à demander de l'aide aux responsables des programmes et aux personnes chargées de l'inclusion au sein de votre agence nationale.

### Soutien financier pour l'inclusion

Dans tous les formats relevant de l'action clé n° 1 d'Erasmus+ Jeunesse et du corps européen de solidarité, les frais encourus pour répondre aux besoins individuels des jeunes en situation de handicap peuvent être pris en charge. On peut citer par exemple les frais liés à l'élimination des obstacles à l'accès ou à la communication (location d'un car accessible, recours aux services d'un interprète en langue des signes, etc.) ; la rémunération d'un auxiliaire de vie, la location d'équipements d'assistance ou de matériel spécialisé ; les frais liés aux soins supplémentaires à prévoir ; le coût de l'assurance du projet ; les frais d'organisation d'une visite préparatoire ; les frais engagés pour entrer en contact avec des groupes difficile à atteindre (comme les jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent ni étude ni formation ou les habitants des zones rurales) ; les frais liés à la communication ou à la conception de supports accessibles pour le projet, etc.

Quel que soit le format, le mécanisme de financement est très similaire d'un projet à l'autre :

➤ **Soutien pour l'inclusion sur la base des coûts unitaires :** pour chaque participant ayant moins d'opportunités (hormis les chefs de groupe, les accompagnateurs et les facilitateurs, vous pouvez demander un financement supplémentaire sur la base des coûts unitaires (sauf pour les activités de participation des jeunes et les projets de solidarité). Dans le cadre du corps européen de solidarité, ce soutien doit être lié au tutorat renforcé (voir ➤ p. 37) c'est-à-dire à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi d'activités sur mesure visant à soutenir la participation des jeunes moins favorisés.

➤ **Soutien pour l'inclusion fondé sur les coûts réels (Erasmus+ Jeunesse) / Coûts exceptionnels (corps européen de solidarité) :**

➔ Dans le cas où les frais liés à l'inclusion sont plus élevés, dans le cadre d'**Erasmus+ Jeunesse**, vous pouvez demander leur prise en charge à 100 % s'ils concernent directement les

besoins des participants ayant moins d'opportunités (y compris les chefs de groupe et les facilitateurs) et de leurs accompagnateurs. Cela couvre également les frais de voyage et de séjour justifiés si une subvention n'est pas demandée pour ces participants par l'intermédiaire des catégories budgétaires « Voyage » et « Contribution aux frais de séjour ». Tous les frais doivent être justifiés par le demandeur et approuvés par l'agence nationale. Dans ce cas, ils seront financés sur la base des coûts réels. Les documents pertinents devront être ajoutés au rapport final.

➔ Dans le cadre des **projets de volontariat du corps européen de solidarité**, vous pouvez demander la couverture à 100 % des frais liés à des ajustements raisonnables ou des investissements dans des actifs physiques, y compris les accompagnateurs. Ils peuvent également être liés au tutorat renforcé et remplacer le soutien pour l'inclusion sur la base des coûts unitaires si ce dernier ne couvre pas au moins 80 % des frais encourus.



➔ **Soutien supplémentaire** : si vous bénéficiez d'une accréditation Erasmus+ ou d'un label de qualité du corps européen de solidarité, vous pouvez demander **une aide supplémentaire au titre du soutien pour l'inclusion, fondée sur les coûts réels encourus pendant l'exécution du projet**. Si vous constatez par exemple que les frais liés aux besoins individuels d'un jeune participant sont bien plus élevés que ce que vous aviez prévu au moment de votre demande (une personne ayant une maladie chronique a besoin d'une assistance supplémentaire pendant le projet, une personne sourde participe à votre projet et vous devez faire appel à un interprète en langue des signes, etc.), vous pouvez demander la prise en charge de ces frais dans les 12 mois qui suivent le début de votre projet.

### Conditions spécifiques de mise en œuvre : des formats divers pour des projets divers

#### Échanges de jeunes Erasmus+

➔ Ces **projets de courte durée (de 5 à 21 jours)** offrent un cadre sûr pour une première expérience internationale. Les jeunes peuvent par exemple y participer avec un groupe de jeunes ou des amis qu'ils connaissent déjà. Pour certains membres du groupe, l'activité peut même avoir lieu dans leur région.

➔ **Les participants sont moins nombreux** : pour les échanges de jeunes auxquels participent uniquement des jeunes ayant moins d'opportunités, le nombre minimal de participants est réduit à 10.

➔ Les **visites préparatoires** (voir ➔ p. 21) garantissent la qualité des activités en facilitant leur planification et leur préparation. Dans le cas d'activités auxquelles participent des jeunes ayant

moins d'opportunités, une visite préparatoire peut permettre de vérifier que leurs besoins individuels seront bien pris en compte. Un représentant des participants ayant moins d'opportunités qui participera aux activités planifiées peut assister à la visite préparatoire pour contribuer à leur préparation et s'impliquer dans leur conception afin que lesdits besoins soient pris en compte dès le début. La visite préparatoire peut être financée sur la base des coûts unitaires. Elle doit être approuvée par l'agence nationale.

### Projets de volontariat du corps européen de solidarité

➔ Les **activités de volontariat individuels à court terme** (entre 2 semaines et 2 mois) constituent un bon point de départ, facilement accessible, pour les jeunes moins favorisés qui ont la possibilité d'effectuer par la suite une activité de volontariat individuel de longue durée (jusqu'à 12 mois). Dans des cas exceptionnels, des projets de volontariat individuel peuvent se dérouler au niveau national pour encourager et faciliter la participation des jeunes moins favorisés. Cette option n'est pas proposée dans tous les pays qui participent au programme. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre agence nationale.

➔ Le **volontariat en équipe** permet à des équipes de participants de s'engager ensemble pendant une période allant de 2 semaines à 2 mois. C'est un cadre sûr pour une première expérience du volontariat. Les jeunes peuvent par exemple s'engager avec un groupe de jeunes ou des amis qu'ils connaissent déjà. Pour certains membres du groupe, l'activité peut même avoir lieu dans leur région. La plupart des projets de volontariat individuel peuvent se dérouler au niveau national pour encourager et faciliter la participation des jeunes moins favorisés.

- Les **visites préparatoires** (voir ➤ p. 21) sur le lieu des activités de volontariat impliquant des jeunes moins favorisés sont encouragées. Elles permettent de s'assurer que les besoins individuels des participants seront bien pris en compte. Un représentant des participants ayant moins d'opportunités qui participera à l'activité planifiée peut assister à la visite préparatoire pour contribuer à sa préparation et s'impliquer dans sa conception afin que lesdits besoins soient pris en compte dès le début. La visite préparatoire peut être financée sur la base des coûts unitaires. Elle doit être approuvée par l'agence nationale.
- Le **tutorat renforcé** peut être financé pour permettre un accompagnement adéquat des jeunes moins favorisés, par exemple sous la forme d'un soutien pas à pas ou de réunions plus fréquentes.

### Activités de participation des jeunes (Erasmus+) et projets de solidarité (Corps européen de solidarité)

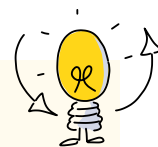
- Les jeunes peuvent **porter des activités locales**, pour vivre un premier engagement dans un cadre familial. Des organisations peuvent toutefois les accompagner en gérant les procédures administratives et en les aidant par exemple à trouver un coach.
- Les **paramètres souples** (durée, nombre maximal de participants, dimension locale/nationale/transnationale, sujets, etc.) peuvent être facilement adaptés aux besoins spécifiques des jeunes ayant moins d'opportunités.

- Les jeunes réunis en groupes informels peuvent demander le **soutien d'un coach** pour une durée maximale de 12 jours pendant la mise en œuvre du projet. L'aide destinée à financer l'intervention du coach doit être justifiée et approuvée par l'agence nationale.
- **Les frais liés aux participants ayant moins d'opportunités** (limités aux membres du groupe porteur de la demande dans le cadre du corps européen de solidarité) et à leurs accompagnateurs sont couverts sur la base des coûts réels. Ils doivent être justifiés par le demandeur et approuvés par l'agence nationale.

Chaque pays d'Europe et chaque cas de figure est différent. Votre agence nationale devra donc déterminer si vos demandes sont raisonnables, en tenant compte des caractéristiques du groupe avec lequel vous travaillez. N'oubliez pas d'expliquer pourquoi ce soutien est nécessaire à la réussite de votre projet.

#### RÉFLEXION

Au regard de vos propres projets et compte tenu de ce que vous avez lu dans ce guide, de quel autre soutien financier pourriez-vous avoir besoin pour mettre en œuvre l'inclusion et la diversité dans votre projet de jeunesse et répondre aux besoins individuels des participants ayant moins d'opportunités de manière à permettre leur participation équitable ?



Information sur les programmes Erasmus+/Corps européen de solidarité : Vous trouverez des informations complémentaires sur les mécanismes de financement dans le ➤ **guide du programme Erasmus+** et le ➤ **guide du corps européen de solidarité**.





## Références

autistica, s. d. Hosting accessible online events, meetings and webinars. ➤ <https://www.autistica.org.uk/what-is-autism/coronavirus/accessible-online-events>

Călăfăteanu, A. M., García Lopez, M.A., 2017. Dans Conseil de l'Europe. T-Kit 8 : Inclusion sociale. ➤ <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/101416789/006121+FRA+T-Kit+8+Social+Inclusion+WEB+BD.pdf/72f76049-0c18-a527-faca-37a9adcd9669>

Chupina, K., 2020. Dans : IJAB (éd.) : VISION:INCLUSION. Training Modules: How to set up an inclusive international youth project, IJAB (éd.). ➤ [https://ijab.de/fileadmin/redaktion/PDFs/Shop\\_PDFs/VisionInclusion\\_TrainingModule\\_ENG.pdf](https://ijab.de/fileadmin/redaktion/PDFs/Shop_PDFs/VisionInclusion_TrainingModule_ENG.pdf)

Chupina, K., 2012. Dans : Conseil de l'Europe. Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. Le handicap et la discrimination fondée sur le handicap. ➤ <https://www.coe.int/fr/web/compass/disability-and-disablism>

Chupina, K., 2012. Dans : Conseil de l'Europe. Youth and disabilities. ➤ <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/youth-and-disabilities>

Coverdale, s. d. Peer consulting. ➤ [https://www.coverdale.de/fileadmin/Germany/Toolbox/Peer\\_consulting.pdf](https://www.coverdale.de/fileadmin/Germany/Toolbox/Peer_consulting.pdf)

Dadanides, S., 2018. The Journey of our Masks 2017-2018. ➤ <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=7P3OJNx9IEI>

DARE DisAble the barRiErS, 2020. Dans : DARE Digital Storytelling Handbook of Empowerment!:

DARE Youth Peer Support Model ➤ <https://dare-project.de/handbook/>

EFDS (English Federation of Disability Sport), 2015. Reaching more people through inclusive and accessible communications. ➤ <https://www.youtube.com/watch?v=XGcoCZa-a50>

Union européenne, 2021 Guide du programme Erasmus+. ➤ <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/document/erasmus-programme-guide-2023-version-2-211222>

Corps européen de solidarité, 2021. Guide du corps européen de solidarité. ➤ [https://youth.europa.eu/d8/sites/default/files/inline-files/european\\_solidarity\\_corps\\_guide\\_2023\\_fr.pdf](https://youth.europa.eu/d8/sites/default/files/inline-files/european_solidarity_corps_guide_2023_fr.pdf)

Portail européen de la jeunesse, s. d. Projets de solidarité du corps européen de solidarité. ➤ [https://youth.europa.eu/solidarity/solidarity\\_projects\\_fr](https://youth.europa.eu/solidarity/solidarity_projects_fr)

Portail européen de la jeunesse, s. d. Base de données des organisations accréditées par le service volontaire européen. ➤ [https://youth.europa.eu/go-abroad/volunteering\\_fr](https://youth.europa.eu/go-abroad/volunteering_fr)

GameCreator:DIY, s. d. Games for young people by young people. ➤ [https://www.salto-youth.net/downloads/toolbox\\_tool\\_download-file-1125/booklet\\_final.pdf](https://www.salto-youth.net/downloads/toolbox_tool_download-file-1125/booklet_final.pdf)

IJAB (éd.), 2017. Language animation – the inclusive way. ➤ <https://ijab.de/bestellservice/sprachanimation-inklusive-gedacht-language-animation-the-inclusive-way>

Comité international paralympique, s. d. #WeThe15. ➤ <https://www.wethe15.org/the-campaign>

Invisible Disabilities® Association (IDA), s. d. What is an invisible disability? ➤ <https://invisibledisabilities.org/what-is-an-invisible-disability/>

TED talk, 2016. Kimberlé Crenshaw, Abby Dobson : The urgency of intersectionality. ➤ [https://www.ted.com/talks/kimberle\\_crenshaw\\_the\\_urgency\\_of\\_intersectionality](https://www.ted.com/talks/kimberle_crenshaw_the_urgency_of_intersectionality)

Kreisau-Initiative, 2018. Building Bridges goes Greece: Diversity. ➤ <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=D13-tqy42Zc&list=PLEKC L6Y44z50n4lj6gqUea-kxTzeuTxUt>

Kreisau-Initiative, 2017. Perspective Inclusion. Language and communication in international inclusive education. ➤ [https://www.kreisau.de/fileadmin/Perspektive\\_Inklusion/170713\\_KI\\_PUB\\_ENG.pdf](https://www.kreisau.de/fileadmin/Perspektive_Inklusion/170713_KI_PUB_ENG.pdf)

Léargas, 2004. Guidelines for good practice. Young person safety and youth exchange programmes. ➤ [https://www.salto-youth.net/downloads/toolbox\\_tool\\_download-file-578/YouthRiskSafety.pdf](https://www.salto-youth.net/downloads/toolbox_tool_download-file-578/YouthRiskSafety.pdf)

National Children's Bureau, 2017. Factsheet 4 Barriers of participation. ➤ <https://councilfordisabledchildren.org.uk/resources/all-resources/filter/inclusion-send/factsheet-4-barriers-participation>

SALTO-YOUTH, 2021. Inclusion and Diversity Strategy 2021-2027. ➤ [www.salto-youth.net/spinclusion/](http://www.salto-youth.net/spinclusion/)

SALTO-YOUTH, 2020. Use your hands to move ahead 2.0. ➤ [www.salto-youth.net/useyourhands](http://www.salto-youth.net/useyourhands)

SALTO-YOUTH, 2016. Youthpass Unfolded – also for Inclusion Groups. ➤ [www.salto-youth.net/youthpassunfolded](http://www.salto-youth.net/youthpassunfolded)

SALTO-YOUTH, 2014. Inclusion A-Z. A compass to international Inclusion projects: Equity. ➤ [www.salto-youth.net/inclusionAtoZ](http://www.salto-youth.net/inclusionAtoZ)

SALTO-YOUTH, 2006. No Barriers No Borders. ➤ [www.salto-youth.net/nobarriers](http://www.salto-youth.net/nobarriers)

SALTO-YOUTH, s. d. EuroPeers. ➤ [www.salto-youth.net/europeers](http://www.salto-youth.net/europeers)

SALTO-YOUTH, s. d. Otlas The Partner-Finding Tool. ➤ [www.salto-youth.net/otlas](http://www.salto-youth.net/otlas)

SALTO-YOUTH, s. d. SALTO Inclusion & Diversity Resource Centre. ➤ [www.salto-youth.net/inclusion](http://www.salto-youth.net/inclusion)

SALTO-YOUTH, s. d. Strategic Partnership for Inclusion (SPI). SALTO-YOUTH. s. d. ➤ <https://www.salto-youth.net/rc/inclusion/inclusionforinas/spinclusion/>

SALTO-YOUTH, s. d. The European Training Calendar. ➤ [www.salto-youth.net/inclusion](http://www.salto-youth.net/inclusion)

Sapin, K., 2013. Essential skills for youth work practice. ➤ [https://us.sagepub.com/sites/default/files/upm-assets/66923\\_book\\_item\\_66923.pdf](https://us.sagepub.com/sites/default/files/upm-assets/66923_book_item_66923.pdf)

Totter, E., 2020. Dans : IJAB (éd.) : Training Modules: How to set up an inclusive international youth project, IJAB (éd.). ➤ [https://ijab.de/fileadmin/redaktion/PDFs/Shop\\_PDFs/VisionInclusion\\_TrainingModule\\_ENG.pdf](https://ijab.de/fileadmin/redaktion/PDFs/Shop_PDFs/VisionInclusion_TrainingModule_ENG.pdf)

Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap, 2006. Préambule, al. e. ➤ <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>

Youthpass, s. d. What is Youthpass? ➤ <https://www.youthpass.eu/en/about-youthpass/about/>

## Lectures complémentaires

DARE DisAble the barRIers, 2020. DARE Practical Guide for Inclusion.

➤ <https://dare-project.de/dare-practical-guide-for-inclusion-2/>

IJAB (éd.), 2020. "Yes, let's do this! – But how?" - An illustrated story to organise inclusive international projects.

➤ <https://www.vision-inklusion.de/en/yes-lets-do-this-but-how-an-illustrated-story-to-organise-inclusive-international-projects.html>

IJAB (éd.), 2017. VISION:INCLUSiON - An inclusion strategy for international youth work (comprenant de nombreux liens et des ressources bibliographiques) ➤ [https://ijab.de/fileadmin/redaktion/PDFs/Shop\\_PDFs/VisionInklusion\\_Handreichung\\_engl.pdf](https://ijab.de/fileadmin/redaktion/PDFs/Shop_PDFs/VisionInklusion_Handreichung_engl.pdf)



## À propos de l'autrice :

Elżbieta Kosek est cheffe de projet chargée de l'inclusion pour l'organisation **Kreisau-Initiative e. V. à Berlin** depuis 2013. Elle a découvert le monde du travail de jeunesse inclusif en 2007, lorsqu'elle a commencé à travailler pour le Centre international de la jeunesse au sein de la Fondation Krzyżowa pour la compréhension mutuelle en Europe, une ONG polonaise. Depuis, elle coordonne et met en œuvre des projets de jeunesse internationaux et inclusifs, ouverts à des jeunes de différentes tranches d'âge, en situation de handicap ou non, aux milieux socioéconomiques et aux parcours éducatifs variés.

Ses projets les plus importants sont l'échange de jeunes ➤ **Building Bridges** et le ➤ **Festival international de danse inclusive**. Sa devise : plus c'est divers, mieux c'est ! Selon elle, le travail avec des groupes très divers permet aux participants de créer des liens à différents niveaux. Les différences sociales sont remises en question et les points de vue évoluent.

Outre des échanges de jeunes, elle organise des formations destinées aux professionnels du travail de jeunesse sur le thème de l'inclusion. Elle forme aussi des facilitateurs et des formateurs sur le terrain. Elle a coécrit plusieurs publications sur l'inclusion dans le travail de jeunesse international.



La reproduction des textes et des images est autorisée sous réserve que la source et l'autrice soient mentionnées.



Les nouveaux programmes **Erasmus+ et Corps européen de solidarité 2021-2027** sont encore plus inclusifs que leurs versions précédentes. Soutien financier dédié, nouveaux formats, processus de candidature simplifiés, opportunités de formation et de développement de réseaux pour les organisations et les travailleurs de jeunesse : tous ces éléments améliorent l'accessibilité des programmes pour les jeunes qui doivent surmonter plus d'obstacles que leur pairs pour participer à des projets internationaux.

Ce **guide pour des projets de jeunesse européens incluant les personnes en situation de handicap** est destiné aux organisations, aux travailleurs de jeunesse et aux facilitateurs qui ont déjà organisé des projets de jeunesse internationaux mais manquent d'expérience en matière de projets inclusifs ouverts aux personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé. Il vise à les aider à renforcer et à développer les compétences dont ils auront besoin pour mener des activités plus inclusives et sensibles à la diversité, mais aussi à leur fournir les connaissances nécessaires pour travailler avec des jeunes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé. Par ailleurs, il les invite à s'interroger sur le caractère inclusif de leurs propres projets de jeunesse et à explorer le potentiel d'un travail de jeunesse incluant les personnes en situation de handicap.

Ce guide fournit une présentation complète du sujet et de précieux conseils portant sur la planification, la mise en œuvre et le suivi d'activités inclusives dans le cadre de projets de courte durée relevant d'**Erasmus+ Jeunesse** et du **corps européen de solidarité**, en mettant en lumière les mécanismes spécifiques de ces programmes (dont le soutien financier pour l'inclusion). Il contient une liste récapitulative qui permet aux organisations et aux travailleurs de jeunesse de vérifier qu'ils ont bien pris en considération les aspects les plus importants.

